

2000-2010 : 10 années de fouilles sur le site présumé de l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres

Philippe GÉMIS, Claude BOURDOUXHE, Jean GRIMBÉRIEUX et Paul LEGRÈVE

RÉSUMÉ :

Depuis 2000, une équipe de bénévoles fouille le site sur lequel, d'après un historien local, se trouveraient les vestiges de l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres. Le présent article se veut un bilan provisoire dans lequel sont décrites les structures découvertes au cours de 10 années de recherches. Il ambitionne également de replacer l'édifice mis au jour dans son contexte géographique, archéologique et historique et, par ce biais, de mettre en lumière l'importance de son étude pour une meilleure connaissance de la vie quotidienne, durant le Moyen Âge et l'Ancien Régime, dans une région qui se trouve à la lisière de la Hesbaye, de la vallée de la Meuse et de la banlieue liégeoise.

MOTS-CLÉS : castellologie, Hollogne-aux-Pierres.

ABSTRACT:

Since 2000, a team of volunteers searched the site where, according to a local historian, were the remains of the old castle of Hollogne-aux-Pierres. This paper is a preliminary assessment which describes the structures discovered during 10 years of excavations. It also seeks to place the uncovered building in its geographic, historical and archaeological and, through them, to highlight the importance of its study to a better understanding of daily life during the Middle Ages and Ancien Regime, in a region that is at the edge of the Hesbaye, the valley of the Meuse and the suburbs of Liège.

KEYWORDS : castellology, Hollogne-aux-Pierres.



FIG. 1 – Vue aérienne du site (cliché Jean-Philippe Marchal).

1. Introduction

1.1 Localisation du site (fig. 1 et 2)

La prairie explorée est située à 300 m au sud-est de l'aérogare de Liège Airport, à proximité de la rue de Bierset, de l'actuel château, de la ferme de M. Philippe Lucas, propriétaire des lieux, et de l'église de Hollogne-aux-Pierres avec sa tour classée du XIII^e siècle (Patrimoine monumental de la Belgique, vol. 1, 1980 : 368-369). Ses coordonnées Lambert sont les suivantes : 229,970 est/148,070 nord. Les références cadastrales, quant à elles, sont : Grâce-Hollogne, 2e Div., Sect. C, n° 314k n sur le CadMap 2013).

1.2 Contexte géographique et géologique (fig. 3)

Situé en Moyenne Belgique, le site exploré se trouve dans une zone de transition, appelée Bordure mosane, entre le plateau de Hesbaye et la vallée de la Meuse. Bande étroite d'environ 3 km, celle-ci se caractérise par la présence d'étroits replats et de vallons encaissés occupés par des ruisseaux ramifiés aux tracés courts (Collette, 2016 : 23-24).

Il se trouve sur le versant droit du vallon encaissé qu'empruntait, plus en aval, le ruisseau du Mahay, quand il coulait encore à l'air libre. La morphologie de la tête de ce vallon n'a plus rien de naturel car divers grands tra-



FIG. 2 – Localisation du site.

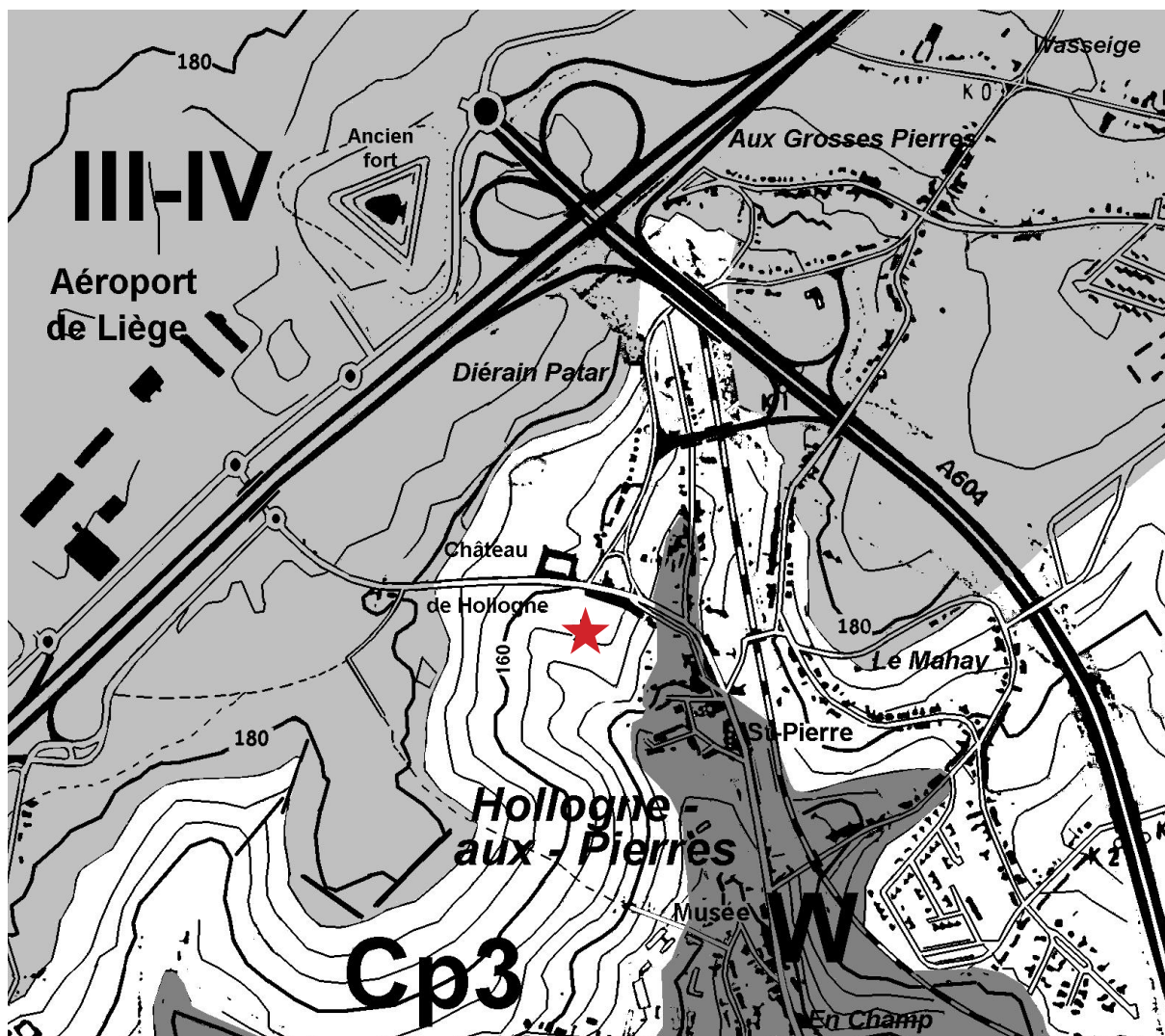


FIG. 3 – Carte géologique de Hollogne-aux-Pierres.

vaux l'ont altérée : fort de Hollogne, voie ferrée de Fexhe-le-Haut-Clocher à Kinkempois, aqueduc descendant de la Hesbaye au réservoir de Hollogne et même, plus récemment, autoroute E42, aéroport de Liège et gazoducs.

Plus précisément à l'endroit où se déroulent les fouilles (* sur la carte), on remarque une surface subhorizontale – qui ne peut qu'être artificielle – à une distance très courte du fond du vallon. Juste à côté de cette première anomalie, au sud, on en voit une seconde : un creux qui, en plan, est un rectangle à coins arrondis.

Le sol est une terre de couleur noire, extrêmement remaniée, dérivant du loess quaternaire. Il repose sur de l'argile, très transformée aussi, qui devrait être un dépôt tertiaire. Sur la carte géologique de 1902

(n° 121), Forir a inexplicablement omis les dépôts tertiaires, classés alors « tongriens », qui comprennent des argiles et aussi du sable qui, au lieu-dit « Aux Grosses Pierres », s'est lapidifié en grès quartzeux formant de gros blocs (Grimbérieux, 2000 : 43-49). L'argile du site des fouilles est, à certains endroits, de la *djèle*, très claire – une glaise plastique semblable à celle qui fut exploitée autrefois un peu plus au nord, au « Diérain Patar ». Des travaux récents ont mis au jour, entre le site de fouilles et l'autoroute, du sable tertiaire recouvrant de la craie secondaire.

1.2.1 Cp3

Bien observée dans l'ancien puits retrouvé, on a la craie campanienne (sénonienne, a-t-on dit naguère dans la légende générale

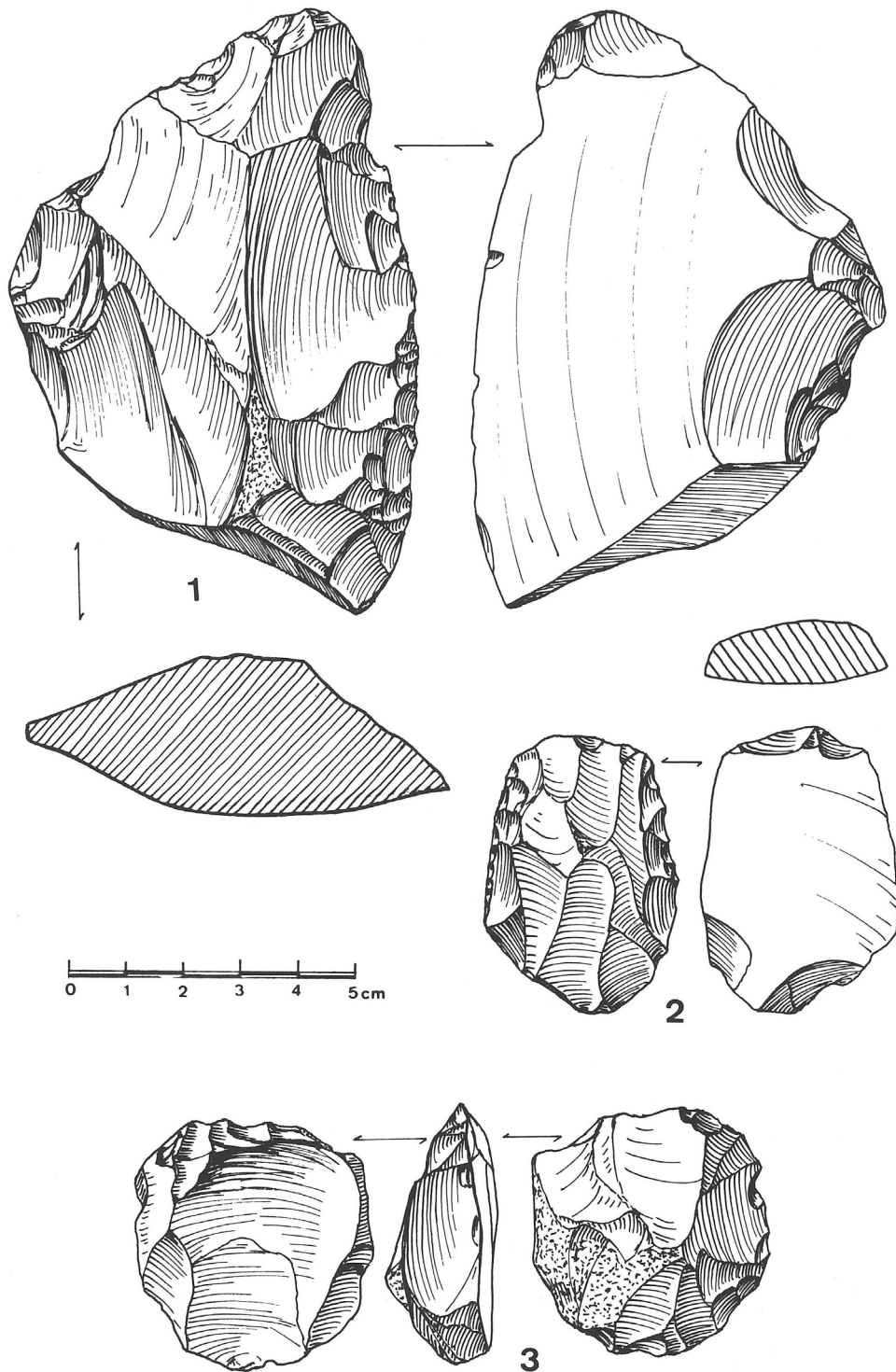


Fig. 4. Sablière du Fort de Hologne-aux-Pierres. 1 : racloir transversal avec retouches inverses sur le bulbe ; 2 : racloir rectiligne double avec retouches inverses aux deux extrémités ; 3 : nucléus levallois.

Fig. 4 – Artéfacts moustériens et levallois (Paléolithique moyen, entre 300 000 et 30 000 ans avant Jésus-Christ) découverts à Hologne-aux-Pierres (tiré de *Otte M.*, 1979. « Documents paléolithiques récemment donnés au musée Curtius par Monsieur J. Thisse-Derouette », in *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XCI : 165).

de la carte géologique détaillée de la Belgique de 1929, tout en utilisant le symbole Cp), datant donc du Crétacique. Il s'agit ici de Cp3c, une craie blanche à silex noirs faisant partie de l'assise de Nouvelles. Le niveau supérieur de ce dépôt se trouve à une altitude d'environ 175 m. On peut voir, sur le croquis cartographique, que le Campanien affleure sur les deux versants du vallon du Mahay (fig. 3).

1.2.2 W

Dans la partie plus basse de ce vallon, le sous-sol est du Paléozoïque. Il s'agit de Westphalien (Houiller) supérieur (W2, autrefois H2), donc essentiellement des shales (schistes) et des grès (dont certains micacés) avec des veines de houille qui furent exploitées dans les alentours.

1.2.3 III-IV

Plus haut, sur le plateau, catalogués « Onx » sur la carte de 1902, les dépôts sub-horizontaux ne sont oligocènes qu'à leur base. Ceux-ci sont des sables fins d'origine marine qui ont été extraits, jusqu'il y a peu, dans plusieurs carrières des environs. Sur ces dépôts tertiaires reposent des sédiments fluviaux de terrasses de la Meuse. Près du fort de Hollogne, notamment, on peut observer l'immense placage de la terrasse supérieure (T9) qui doit probablement être subdivisée en deux car certains replats sont à 190 à 200 m d'altitude, alors que d'autres sont situés entre 180 et 185 m. Des graviers, des galets roulés et des sables (blanc, jaune et gris) composent ces dépôts appelés « Trainée mosane ». Petit détail très intéressant : on y trouve des kieselolithes (petits cailloux de calcaire silicifié) qui proviennent des Vosges et qui prouvent donc que la Moselle fut un affluent de la Meuse. Dans ces dépôts des très hautes terrasses de la Meuse, on note des phénomènes de cryoturbation ; avec la présence des kieselolithes, cela permet de situer leur âge à la limite entre Pliocène et Pléistocène, entre le Tertiaire et le Quaternaire.

Les nouvelles cartes géologiques officielles pour ces endroits ne sont pas encore parues. Les limites tracées sur notre carte doivent donc être considérées comme approximatives.

1.3 Les découvertes archéologiques réalisées aux alentours

Le site sur lequel aurait été construit l'ancien château a attiré, depuis les années 60, l'attention de feu l'abbé François Gilissen, originaire de Hollogne-aux-Pierres. Le prêtre a extrait, d'un des étangs qui ont été creusés à 50 m à l'ouest des fouilles actuelles, des artefacts paléolithiques et mésolithiques.

D'autres trouvailles ont été réalisées plus au nord, sur la ligne de crête qui domine le village de Hollogne-aux-Pierres. Les objets les plus anciens exhumés dans cette zone l'ont été dans la sablière du fort, par Jacques Thisse-Derouette et René Seret, et remontent au Moustérien (Otte, 1979 : 164-166 ; Seret, 1963-1965 : 265-268 ; Thisse-Derouette *et al.*, 1950 : 110 ; Thisse-Derouette *et al.*, 1952 : 176 et 177 ; Ulix-Closset, 1975 : 157b) (fig. 4). Ces objets sont actuellement conservés dans les réserves du Grand Curtius, à Liège.

Toujours aux environs du fort, on doit au même Jacques Thisse-Derouette la découverte du célèbre cimetière rubané à rite funéraire en deux temps (crémation et enfouissement des cendres ; fig. 5). Alertés par des ouvriers de la briqueterie installée à l'est



FIG. 5 – Tombe à incinération et enfouissement des cendres découverte en 1949, à Hollogne-aux-Pierres (tiré de Thisse-Derouette R. & J. & Thisse J. Jr., 1952. « Découverte d'un cimetière omalien, à rite funéraire en deux temps (crémation et enfouissement de cendres), en Hesbaye liégeoise à Hollogne-aux-Pierres », in *Bulletin de la Société préhistorique française*, 49, n° 3-4 : 181).

du fort de Hollogne-aux-Pierres, au lieu-dit « Terre des Pauvres », l'archéologue liégeois et son équipe ont eu la chance de fouiller deux fosses ovalaires qui se sont très vite révélées être des témoins importants des pratiques funéraires rubanées. La première cuvette étudiée, vraisemblablement une tombe dont le fond mesurait 80 cm sur 65 cm, contenait de menus débris d'os calcinés, du charbon de bois en faible quantité et des fragments d'oligiste. Le mobilier funéraire qui accompagnait le défunt était composé d'une herminette, de lames en silex, d'un morceau de marçassite et d'une corbeille clayonnée dont les traces étaient imprimées dans le fond de la fosse. Le second dépôt fouillé, de forme également ovalaire de 80 cm sur 72 cm, se distinguait du précédent par la présence de charbon de bois et de débris osseux en plus grande quantité et par l'absence de matériel lithique et d'oligiste. Il s'agissait très certainement d'un foyer à incinération. Outre ces deux structures, d'autres découvertes isolées ont été faites, sur la même parcelle, entre 1949 et 1951, par les ouvriers de la briqueterie. Il s'agit essentiellement d'herminettes, de lames et d'oligiste (Thisse-Derouette *et al.*, 1952). Une partie de ce mobilier funéraire peut être étudié dans les collections du Grand Curtius, à Liège.

De 1995 à 2008, l'ASBL « Les Chercheurs de la Wallonie », subventionnée par le Ministère de la Région wallonne, a assuré la gestion d'une équipe de fouilles chargée de la surveillance archéologique des chantiers menés en Hesbaye liégeoise. Liège Airport a bien sûr fait l'objet de toute l'attention de ces chercheurs. Aidés par quelques bénévoles de l'association, ils ont ainsi mis au jour, à la lisière du plateau hesbignon, au lieu-dit *Diérain Patart*, entre Hollogne-aux-Pierres et le hameau de Crotteux, des vestiges de trois occupations distinctes : rubanée, protohistorique et gallo-romaine. L'apport majeur réside très certainement dans la découverte des trous de pieux d'une importante maison tripartite d'époque rubanée. Les quelques fosses protohistoriques fouillées ont révélé un matériel qui ferait remonter l'occupation au 1er âge du fer, soit au Hallstatt C/D (VIII^e siècle – V^e siècle avant J.-C.). L'époque gallo-romaine, quant à elle, est également représentée par des fosses, deux puits et un abreuvoir ; la grande quantité de

rejets de destruction qui les comblait permet d'imaginer une occupation assez importante du site du I^{er} au III^e siècle après J.-C. (Loicq & Marchal, 2001-2002 : 53-70).

Depuis 2014, de façon presque ininterrompue, l'aire d'extension aéroportuaire, au sud de de l'autoroute E42 est explorée par le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Liège 1 (Service public de Wallonie, DGO4, Département du Patrimoine). En mettant en relation l'ensemble des découvertes rubanées réalisées dans cette zone depuis 2002, le village néolithique mis au jour s'étendrait sur plus de 600 m de long sur 200 m de large, soit sur une superficie de 12 hectares (Loicq & Marchal, 2002 : 158-160 ; Marchal & Loicq, 2003 : 125-128 ; Goffioul & Marchal, 2015 : 210-212 ; de Bernardy de Sigoyer *et al.*, 2016 : 18-19).

La colonisation romaine a laissé d'autres traces sur les hauteurs de Hollogne-aux-Pierres. Outre une cave du I^{er} siècle après J.-C. explorée, sans que cela ait débouché sur une publication, par l'abbé Gilissen et par Claude Bourdouxhe et datée par l'abbé Peuskens (communication orale de M. Claude Bourdouxhe), un petit bâtiment, mis au jour à l'occasion de travaux routiers, a été étudié par des archéologues du Ministère de la Région wallonne (Deramaix & Léotard, 1993 : 107-116).

La trouvaille la plus spectaculaire est sans doute celle qui a été réalisée en mai 1890, lors de travaux de terrassement réalisés en vue de la construction du fort de Hollogne-aux-Pierres. Des ouvriers ont découvert une tombe romaine du II^e ou du III^e siècle après J.-C. Cette sépulture a pu être datée grâce à l'important matériel qu'elle recelait : un seau en bronze, trois pièces de monnaie, une anse de vase en verre de couleur verte, des fragments de verre, un important matériel en céramique (bols, coupes, lampe à huile...) et deux coupes en verre *millefiori* (fig. 6). La rareté de tels objets laisse penser que nous avons affaire à la tombe d'un riche défunt. Ils sont, aujourd'hui, conservés dans les réserves du Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles (Renard, 1903 : 260-261 ; de Loë, 1937 : 111).

Il convient également de mentionner la présence, à 100 m à l'est des structures en

cours de fouilles, d'un important cimetière mérovingien datant des VI^e et VII^e siècles (Renard, 1903 : 257-261 ; Comhaire, 1905 : 448-453 ; Alenus-Lecerf & Dradon, 1966-1968 : 5-134).

À la même distance, vers le nord-ouest, le creusement d'un bassin d'orage a éventré des galeries de deux petites carrières souterraines de craie d'époque indéterminée (Vrielynck *et al.*, 2016 : 189-192).



FIG. 6 – Céramiques et vases à décor *millefiori* découverts dans une tombe romaine à l'occasion de la construction du fort de Hollogne-aux-Pierres, en 1888 (cliché Musée du Cinquantenaire, Bruxelles).

2. Données historiques

2.1 Hollogne-aux-Pierres au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime

Selon Jules Herbillon (1965 : 54), le toponyme « Hollogne » dérive d'un terme germanique signifiant « creux ; situé dans un fond ». Cette explication, plus vraisemblable que celle qui utilise un anthroponyme, se vérifie car le village s'est développé sur les rives du vallon creusé par le ruisseau du Mahay. Le surnom « aux-Pierres » évoque la présence, dans le hameau du même nom, de blocs de grès quartzeux évoqués dans le paragraphe consacré à la géologie du site (Herbillon, 1962 : 131 et 132).

Village probablement d'origine mérovingienne et propriété du fisc royal, Hollogne-aux-Pierres est cité, pour la première fois, dans un diplôme du 13 avril 862 dans lequel Lothaire II confirme la possession de nombreux domaines à l'abbaye de Stavelot : « [...] *in pago Hasbaniensi in villa nuncupante Hurione cum adjacentis Holonio, Grosso Rubro*

et Stradella, in qua sunt mansa XXXVI cum capella et manso dominicato... » (Halkin & Roland, 1909 : 89 ; Jeunehomme, 1912 : 21).

À une date indéterminée, les moines stavelotains décident de se défaire, peut-être par échange de biens, de leurs possessions à Hollogne-aux-Pierres. Une partie de ce village entre alors dans le temporel de l'abbaye bénédictine d'Inde, dite également de Cornéli-münster, située au sud-est d'Aix-la-Chapelle. Il est impossible de dater ce changement de propriétaire. Un document du 5 juillet 1293 nous permet d'affirmer que Hollogne-aux-Pierres fait partie du patrimoine de l'abbaye aixoise dès avant cette date. Un acte du 4 novembre 1323, dont nous allons reparler, stipule que les biens et les droits dont jouissent les religieux d'Inde à Hollogne-aux-Pierres leur appartiennent *ab antiquo* (Daverkosen, 1914 : 35 ; Nève, 1972 : 295-296 ; Vandebouhede, 1962-1963 : 59 et 60).

Dès le XIII^e siècle, des avoués¹, issus de la famille de Bierset, s'installent dans le village afin de défendre les intérêts temporels des bénédictins de l'abbaye aixoise (de Ryckel, 1892 : 294 et 295 ; Jeunehomme, 1912 : 23 et 24). Celle-ci est donc propriétaire, à cette époque, d'une partie du territoire hollognois. Elle y possédait un alleu² et, en 1293, cinq verges grandes³ sises à Crotenvaux, l'actuel hameau de Crotteux (Vandebouhede, 1962-1963 : 114). L'acte de 1323 précité détaille ces possessions : le moulin de Saint-Corneille, construit en face de la maison de Morellus, le moulin de Fossa, près du cimetière de l'église de Hollogne, trois bonniers de terres à Bruk, douze bonniers de terre à Crotenvaux, douze bonniers de terre sis près d'Awans, des prés, des pâturages et des bois (Vandebouhede, 1962-1963 : 115). Selon Jeunehomme (1912 : 83), le premier moulin cité, dit « Moréa » en 1568, se trouvait près de l'actuelle rue des Ânes ; le second est appelé « moulin delle Fosse » en 1576. Quant au lieu-dit « Bruk »,

¹ Personne chargée de la protection et de la représentation juridique d'une institution ecclésiastique, pour les affaires séculières de la vie quotidienne.

² Héritage libre de tous devoirs féodaux.

³ Unité de mesure de superficie équivalant à 4 a 35,8907 ca en mesure de Saint-Lambert et 4 a 72,8769 ca en mesure de Saint-Hubert (De Bruyne, 1936 : 297 et 302).

il est à rapprocher du toponyme « è Brouk » que Jeunehomme situe à l'ouest de nos fouilles actuelles, entre celles-ci et la rue des Ânes (Jeunehomme, 1912 : 236).

Les avoués, que les abbés de Cornélimünster désignent comme bras armés de leurs possessions, perçoivent, en échange de leur protection, des émoluments comme le *servitium* et l'*hospitium* ou droit de gîte. Ils prélèvent également des revenus de justice et peuvent tenir, par an, trois plaids généraux. Ils mettent en place des cours domaniales à la tête desquelles on trouve un maire (*villicus* ou *scultetus*). Chargés de percevoir les prestations dues par les tenanciers, le maire préside une cour de justice dans laquelle siègent des échevins. Dans l'administration et la surveillance du domaine, on trouve également des *custodes*⁴ et, comme à Hollogne-aux-Pierres, des *forestarii*⁵ (Vandenbuhede, 1962-1963 : 119, 122 et 141).

Selon Lefort (1982 : 217), les cinq premiers seigneurs de Hollogne n'exerçaient leurs prérogatives que sur un quart des possessions abbatiales. Le 4 novembre 1323, pour des raisons économiques et face à la difficulté d'administrer des biens situés loin du monastère, Arnould, abbé de Cornélimünster, cède, en bail emphytéotique, cette portion de ses possessions hollognoises à Roger de Hollogne, son avoué. Cette transaction est conclue à la seule condition de tenir ces terres en fief du monastère (une copie de cette charte est reproduite dans Lefort, (1982 : 218-222). Dorénavant, le seigneur de Hollogne est le vassal de l'abbé et est astreint au relief de son domaine devant celui-ci (de Ryckel, 1892 : 294 et 295 ; Jeunehomme, 1912 : 23 et 24). Il devra, en outre, 85 muids⁶ et demi d'épeautre et un cens⁷ de 3 marcs et demi payables à

Liège, à la Saint-André (Vandenbuhede, 1962-1963 : 171). En 1620, la famille de Hollogne relève encore ce fief de Cornélimünster (Vandenbuhede, 1962-1963 : 171).

En juin 1393, un deuxième quart de l'avouerie de Hollogne-aux-Pierres est relevée en fief devant Marie de Looz, avouée de Hesbaye, par Baudouin de Hollogne, en lieu et place de Goffin ou Goeswin Dodeur (Lefort, 1982 : 217-223).

Toujours d'après Lefort (1982 : 217), il faut attendre le 23 décembre 1393 pour que deux autres « quarte partes » du territoire appartenant aux cisterciens arrivent dans l'escarcelle de la famille de Hollogne. Il s'agit de deux fiefs tenus, pour l'un, par Jean de Waroux, fils de Guillaume de Waroux, et, pour l'autre, par Guillaume, frère de Panée de Bierset. Le nouveau propriétaire de ces deux fiefs devra relever ces derniers devant la Cour féodale de l'avoué de Hesbaye (Lefort, 1982 : 217 et 223). Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, l'avouerie de Hollogne-aux-Pierres relèvera de ladite cour féodale.

Au Moyen Âge et durant l'Ancien Régime, le territoire de Hollogne-aux-Pierres se compose de terres formant l'avouerie de l'abbaye de Cornélimünster ou appartenant à la principauté de Liège. Ceci explique pourquoi la Cour de justice de Hollogne-aux-Pierres jugeait les manants habitant sur les propriétés abbatiales selon la loi de Cornélimünster, dite *d'aval*, et ceux habitant sur les terres liégeoises selon celle de Liège (Jeunehomme, 1912 : 33-35).

Faute de fouilles archéologiques sur le site de l'église de Hollogne-aux-Pierres, il n'est pas possible d'en dater l'origine. Une analyse dendrochronologique récente des bois de son beffroi de cloche montre que les arbres qui ont servi à sa construction ont été abattus entre 1452-1453. Cette étude a également révélé toute l'importance de cette charpente sur le plan de l'histoire architecturale. Selon ses auteurs, cette construction est « un jalon vital pour la connaissance de ces structures » (Zambon & Preud'homme, 2014 : 187-190), tant par son état de conservation que par sa réalisation de très haute qualité, sa datation ou encore les différentes marques d'assemblage ainsi que la dédicace du charpentier gravée dans une poutre.

⁴ Les *custodes* sont des gardes du domaine (Vandenbuhede, 1962-1963 : 119).

⁵ Les *forestarii* sont chargés de la surveillance des forêts et des eaux (Vandenbuhede, 1962-1963 : 119).

⁶ Ancienne mesure de capacité pour les grains et autres matières sèches. À Liège, elle valait 245, 695 litres (De Bruyne, 1936 : 307).

⁷ Redevance annuelle, foncière et perpétuelle qui est due par celui qui possède la propriété utile d'un fonds, appelé *censive*, à celui qui en possède la propriété éminente, appelée *seigneurie*.

2.2 Les occupants de l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres

Contrairement à ce qui a souvent été écrit (de Ryckel, 1892 : 294 et 295 ; Jeunehomme, 1912 : 23 et 24 ; Rouhart-Chabot, 1964 : II), la famille de Hollogne n'est pas issue de celle de Luxembourg. C'est une similitude de blasons qui a fait descendre les de Hollogne de cette illustre lignée (Naveau de Marteau & Pouillet, t. 2, 1928 : 76, n. 3). Ni Jacques de Hemricourt (de Hemricourt, t. 1, 1910 : 346-348, n° 698-703), pourtant fort friand de ce genre de généalogie prestigieuse, ni Ernest de Rye, (1870 : 109), au XVII^e siècle, n'évoquent une telle ascendance. Selon ce dernier, « Monseigneur de Hollongne [...], porte [...] le surnom de Luxembourg. »

Jean, le fondateur du lignage de Hollogne, n'est autre que le second fils du chevalier Bauduin ou Bauduin l'Amirans de Bierset (de Hemricourt, t. 1, 1910 : 347, n° 703) et de Catherine de Hozémont. Il est le petit-fils, par sa mère, d'Otton ou Ottes de Lexhy, lui-même fils aîné d'Hugues de Lexhy (de Hemricourt, t. 1, 1910 : 197, nos 322 et 323). Selon Lefort (1982 : 216), son grand-père paternel, Bauduin, est déjà seigneur de Bierset, de Hollogne-aux-Pierres, de Wonck et de Velroux. Cet aïeul est toujours en vie en 1213 (Lefort, 1982 : 216).

Les armoiries de la famille de Hollogne dérivent de celles de Bierset. Ils portent burelé de dix ou onze pièces d'argent et d'azur, au lion de gueule armé, lampassé et couronné d'or, la queue nouée et passée en sautoir (fig. 7).

Voici la généalogie des différents membres de la famille de Hollogne qui ont vécu, du XIII^e au XVII^e siècle, dans l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres :

JEAN (?-août 1263)

Chevalier, Jean de Hollogne est le premier avoué de l'abbaye de Cornélimünster à Hollogne-aux-Pierres. Il décède en août 1263, le jour de l'invention du bienheureux Stéphane (Naveau de Marteau & Pouillet, t. 2, 1928 : 35, n° 1324).

Il épouse Marguerite d'Île qui est la fille de Lambuche ou Roger d'Île ou au chapeau

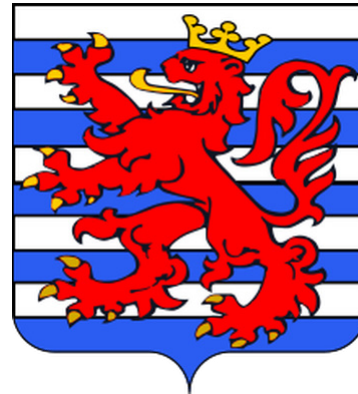


FIG. 7 – Armoirie de la famille de Hollogne.

(de Hemricourt : t. 1, 1910 : 347, n° 703 ; t. 2 : 258 ; Poncelet, 1902 : 140, n. 1 ; Lefort, 1982 : 216). Elle meurt en 1277 et est enterrée dans l'église Saint-Christophe de Liège (Gobert, t. 5, 1976 : 202).

Ils ont deux fils :

L'aîné, Roger, qui succède à son père (voir *infra*).

Jean est cité, en 1290 et en 1294, comme chanoine de la cathédrale Saint-Lambert (de Theux, t. 1, 1871 : 333 et 334 ; Bormans & Schoolmeesters, t. 2, 1895 : 215, 217 et 248 et t. 3, 1898 : 14, 16, 18 et 20). Il est prévôt de la collégiale Saint-Jean-l'Évangéliste, à Liège, en 1293 et en 1297 (Lahaye, t. 1, 1921 : XXIII). Il exerce également les fonctions d'abbé séculier de Celles⁸. Il se retire à l'abbaye Saint-Jacques, à Liège, où il décède le 18 janvier 1318 (Gobert, t. 6, 1976 : 277).

ROGER (?-5 janvier 1284)

Chevalier comme son père, Roger lui succède en tant qu'avoué de l'abbaye de Cornélimünster. Il est cité comme homme allodial⁹ en 1268 et en 1280 (de Hemricourt, t. 1, 1910 : 347, n. 4). Il décède le 5 janvier 1284 (de Hemricourt, t. 1, 1910 : 282, note 5 ; t. 2 : 258).

Il contracte mariage avec Agnès de Chênée, fille de Jean, chevalier et avoué de Chênée, et d'une dénommée Bonne (Carré, 2008-2009 : 127). Elle meurt le jour de saint Trond

⁸ Section de la commune de Houyet, arrondissement de Dinant, province de Namur.

⁹ Propriétaire d'alleux.

et saint Clément (Naveau de Marteau & Pouillet, t. 2, 1928 : 37, n° 1331) 1312 (de Hemricourt, t. 1, 1910 : 282, n° 546 ; 348, n° 703 ; t. 2 : 258 ; Carré, 2008-2009 : 127, n° 689).

Agnès lui donne cinq enfants :

Baudouin, écuyer, avoué de Chênée¹⁰ (Carré, 2008-2009 : 128) et échevin de Liège de 1314 à 1326 (de Borman, t. 1, 1892 : 160-161). Il épouse sa cousine (Lefort, 1982 : 217), la troisième fille de Renier de Velroux (de Hemricourt, t. 1, 1910, p. 348, n° 704 ; t. 2 : 258).

Jean qui devient avoué de Hollogne-aux-Pierres (voir *infra*).

Roger qui devient avoué de Hollogne-aux-Pierres (voir *infra*).

Lambert-Buchar, chanoine de la collégiale Saint-Martin, à Liège, en 1339 (de Hemricourt, t. 1, 1910, p. 348, n° 704 ; t. 2 : 258 et 442 ; Lefort, 1982 : 217).

X qui épouse Huweneau delle Ruelle de Souverain-Pont (de Hemricourt, t. 1, 1910, p. 348, n° 703 ; t. 2 : 258 ; Lefort, 1982 : 217).

X qui se marie avec Wéri ou Wéry du Palais (de Hemricourt, t. 1, 1910, p. 348, n° 703 ; t. 2 : 258 ; Lefort, 1982 : 217).

JEAN (?-1330)

Dans les notes complémentaires à leur édition des œuvres de Jacques de Hemricourt (de Hemricourt, t. 2, 1925 : 442), C. de Borman et Éd. Poncelet parlent d'un Jean, avoué de Hollogne, qui est cité en 1321. Selon ces auteurs, il est l'époux d'Agnès, fille de Jean le Mairial de Navroulle. Mort sans héritier, sa succession est disputée par Gérard de Hollogne, chanoine de Saint-Martin, à Liège, par Gossuin d'Odeur, par Baudouin ou Baudouin, fils de son frère Roger, et par sa belle-sœur, Jeanne, fille de Jean de Kemexhe.

Selon Lefort (1982 : 217), il vit toujours en 1323. Il est mort en mars 1330 et inhumé à Hollogne-aux-Pierres (Lefort, 1982 : 217).

ROGER

Troisième fils du précédent et « [...] freire do dit Badewiens, fut de son sain debiliteit » (de Hemricourt, t. 1, 1910 : 348). Roger est écuyer et le dernier avoué de l'abbaye de Cornélimünster.

Il se marie avec Isabelle de Mouland (de Hemricourt, t. 1, 1910 : 348, n. 6 et t. 2, 1925 : 258 ; Naveau de Marteau & Pouillet, t. 2, 1928 : 75, n° 1451 ; Lefort, 1982 : 217) qui lui donne un fils, Baudouin.

BAUDOUIN (?-16 janvier 1389)

Baudouin de Hollogne, fils du précédent, écuyer et seigneur de Hollogne-aux-Pierres, meurt le 16 janvier 1389 (Naveau de Marteau & Pouillet, t. 2, 1928 : 37, n° 1329).

Il s'unit avec Marie Rouffart de Mons, fille du Vieux Rouffart de Mons et de la fille du chevalier Jean le Pollain d'Alleur ou de Waroux (de Hemricourt, t. 2, 1925 : 258, n. 2). Elle décède le 22 juin 1424 (Naveau de Marteau & Pouillet, t. 2, 1928 : 37, n° 1329).

Ils sont inhumés à Hollogne-aux-Pierres.

Ils ont trois enfants :

Baudouin, futur seigneur de Hollogne-aux-Pierres.

Jean le Polain de Hollogne, écuyer (Jeune-homme, 1912 : 26, n. 1), homme allodial de 1403 à 1438 et échevin de Liège de 1417 à 1438 (de Hemricourt, t. 1, 1910 : 349, n° 705, n. 2 et t. 2, 1925 : 258 ; de Borman, t. 1, 1892 : 320). Il épouse Oude, fille de Jacques de Theux qui lui donne trois fils : Beaudouin le Pollen de Hollogne, Jacques le Pollen de Hollogne et Jean le Pollen de Hollogne, dit le Ruilhier (Jeune-homme, 1912 : 26, n. 1). Elle décède vers 1456 (de Hemricourt, t. 1, 1910 : 349, n° 705, n. 2 et t. 2, 1925 : 258). Jean s'éteint en 1438 et est enterré dans l'église des Dominicains, à Liège.

X épouse Guillaume Boileau de Grâce, ancien chanoine de la collégiale Saint-Barthélemy, à Liège (de Hemricourt, t. 2, 1925 : 258, n. 2 ; Ponthir & Yans, 1958 : 55).

¹⁰ Chênée est, aujourd'hui, une section de la ville de Liège.

BAUDOIN (?-3 mars 1403)

Premier fils du précédent et seigneur de Hollogne-aux-Pierres, Baudouin disparaît le 3 mars 1403 (de Hemricourt, t. 1, 1910 : 349, note 1 ; Naveau de Marteau & Poulet, t. 2, 1928 : 36, n° 1328 ; Naveau, 1886-1887 : 316, n° 861). Il est enterré à Hollogne-aux-Pierres (Jeunehomme, 1912 : 26).

Il laisse une veuve, Agnès Wilkar d'Awans, fille de Guillaume et d'Adille de Bierset (Lefort, 1982 : 224), qui se remarie avec Howe ou Hugues de Flémalle, chevalier et seigneur de Tinlot¹¹ (de Hemricourt, t. 1, 1910 : 349, n. 1 ; Naveau de Marteau & Poulet, t. 2, 1928 : 36, n° 1328 ; Naveau, 1886-1887 : 316, n° 861). Elle meurt le 19 février 1439 (Lefort, 1982 : 224).

Ils ont un fils, Gérard.

GÉRARD

Gérard est seigneur de Hollogne-aux-Pierres, de Bonneville¹² et de Pair¹³ et avoué d'Amas¹⁴, selon Lefort (Lefort, 1982 : 224 ; Jeunehomme, 1912 : 26). Il épouse Catherine de Wihogne, fille de Guillaume, mayeur de Horion, et de Marie d'Heur (de Borman, t. 1, 1892 : 372, 373 et 375). Elle décède le 19 septembre 1439 (Naveau de Marteau & Poulet, t. 2, 1928 : 37, n° 1330, n. 2 et 76, n° 1451).

Ils ont deux fils et deux filles :

Baudouin qui succède à son père.

Jean épouse Marie de Louvignies ou Louxignies, de Namur. Il meurt avant son père. Son fils, Louis, devient seigneur de Bonneville. Il est cité en tant que tel en 1479 (Capelle, 1962 : 55).

Jeanne, épouse de Henri de Namur. Leur fils, Jean IV, succède à son oncle Louis à la

tête de la seigneurie de Bonneville (Capelle, 1962 : 55).

Mabille.

En 1436, il relève, à la Cour féodale de Liège, la « tierce parte » de la tour de Fragnée¹⁵ (Jeunehomme, 1912 : 26, n. 2).

À Bonneville, il est le premier propriétaire de la ferme de Dhuy, dite « cense de l'abbaye » car elle appartenait à l'abbaye de Cornélimünster (Capelle, 1962 : 55).

BAUDOIN

L'écuyer (de Ram, 1844 : 411) Baudouin de Hollogne épouse Marie de Hallet, fille de Baudouin Moreal dit Morlet et d'Auffli d'Oumale (de Borman, t. 1, 1892 : 372, 373 et 375).

Ils ont trois enfants :

Jean, seigneur de Hollogne.

Gérard, écuyer, qui se marie avec Josinne de Créhen (Jeunehomme, 1912, tableau dépliant entre la page 24 et la page 25). Ils ont deux fils, Baudouin et Libert. Le premier succède à son oncle Jean, mort sans héritier. En 1485, il vit à Petit-Hallet¹⁶, village dont il est le seigneur. Il est, à nouveau, cité dans cette localité, le 18 juin 1510 (Lefort, 1982 : 227).

Catherine épouse Libert, dit Quartier, fils de Wathier de Blet et d'une fille de Rigaut le jeusne, deuxième fils de Rigaut de Beaurieu, avoué de Kemexhe (de Rye, 1870 : 79 et 80). Selon Lefort, elle est la femme de Jacques de Roumale, dit de Truwegnée, demeurant à Trognée¹⁷. Son contrat de mariage date du 24 janvier 1485 et a été réalisé par les échevins de Liège, le 30 mai 1505 (Lefort, 1982 : 227 ; <http://genealogy.richardremme.com/tng/getperson.php?personID=I311468&tree=tree01>).

Louis de Bourbon le nomme bailli de Hesbaye, fonction qu'il occupe encore en 1459. Il devient également secrétaire de ce prince-évêque, à la place d'Alexandre Bérart, et

¹¹ Arrondissement de Huy, province de Liège.

¹² Section de la ville d'Andenne, arrondissement et province de Namur.

¹³ Hameau de la commune de Clavier, arrondissement de Huy, province de Liège.

¹⁴ Hameau dont une partie, la plus importante, est située sur la commune de Clavier (arrondissement de Huy, province de Liège) et l'autre sur celle de Borlon (commune de Durbuy, arrondissement de Marche-en-Famenne, province de Luxembourg).

¹⁵ Lieu-dit de la ville de Liège.

¹⁶ Section de la ville de Hannut, arrondissement de Waremme, province de Liège.

¹⁷ Section de la ville de Hannut, arrondissement de Waremme, province de Liège.

échevin de Liège (de Borman, t. 1, 1892 : 372, 373 et 375).

Ayant commis une infraction aux franchises de la Cité, il est condamné à des voyages d'Outre-mer, à Saint-Jacques de Compostelle et à Rome. Après avoir effectué par deux fois le voyage en Terre sainte, il revient de Chypre avec le titre de chevalier. Il fait alors la paix avec la Cité et abandonne le parti du prince-évêque (de Borman, t. 1, 1892 : 372, 373 et 375).

Excommunié le 14 septembre 1464 par le légat Ferrici, il fait partie de la délégation que la Cité de Liège charge de porter, à Rome, l'appel contre cette sentence ; il revient de la ville sainte vers Pâques 1465 (de Borman, t. 1, 1892 : 372, 373 et 375).

Baudouin redevient échevin en 1467-1468 et entre au Conseil de justice de 1469 à 1473 (de Borman, t. 1, 1892 : 372, 373 et 375).

Il possède un hôtel somptueux, mentionné en 1480, rue du Mouton Blanc, à côté de l'asile hospitalier « pour Dieu » (Gobert, t. 8 : 314 et note 1169).

Baudouin de Hollogne n'est plus cité à partir de 1473. Marie de Hallet est qualifiée de veuve en 1476 et en 1478 (de Borman, t. 1, 1892 : 372, 373 et 375).

JEAN

Jean le Polain de Hollogne, fils du précédent, est écuyer, seigneur de Hollogne-aux-Pierres et maître de la Cité de Liège en 1491 (Abry, 1720 : 207), en 1492 (de Ram, 1844 : 853) et en 1494 (Abry, 1720 : 214). Il contracte un mariage avec Marguerite de Canges, fille de Robert, seigneur de Bossu et Tahier¹⁸, grand-bailli du Condroz de 1472 à 1482 et échevin de Huy en 1476 et 1477, et de Thomassine du Bois dite de La Marck (Lefort, 1982 : 227). Elle lui donne un fils, Baudouin, qui épouse Drutgma de Beick et qui meurt avant son père et sans héritier (Jeunehomme, 1912 : 28).

Il assiste à la diète convoquée dans la cathédrale Saint-Lambert, le 11 mars 1489 (de Ram, 1844 : 841).

En 1492, il est membre de l'État noble du Pays de Liège et du Comté de Looz.

Il participe aux débats préparatoires à la signature de la paix de Donchéry (5 mai 1492) visant à régler les conflits entre les familles de Horne et de la Marck (de Ram, 1844 : 853) et il est membre du tribunal particulier créé pour juger les infractions faites à cette paix (de Ram, 1844 : 856).

Le seigneur de Hollogne-aux-Pierres hérite de son beau-père la « Maison à la Tour », située derrière l'église Saint-Mengold, à Huy, que Robert de Canges, premier propriétaire connu, avait hypothéqué en faveur des Grands Malades. Jean en fait relief devant la Cour jurée desdits Grands Malades (Orban, 1987 : 59). Le 19 octobre 1514, son oncle par alliance, François de Canges, lui lègue, toujours à Huy, « la Cerrie » (Tihon, s.d. : 81). Moins de quatre ans plus tard, le 16 mars 1518, il « transporte la cearie » à Gilles de Hodister de Neuffeville, près de Huy, pour 20 muids d'épeautre de rente qu'il reporte (Tihon, s.d. : 82).

Il est encore cité en juillet 1526 (Lefort, 1982 : 227).

Jean repose à Hollogne-aux-Pierres, dans le tombeau de sa famille.

Il a fait peindre, sur les murs de l'église des Guillemins, à Liège, le portrait de ses ancêtres en armures et leurs femmes noblement vêtues. Chaque personnage est représenté à genoux, les mains jointes, avec son blason et des écriteaux datés de 1492 (Abry, 1720 : 208 ; Naveau de Marteau & Pouillet, t. 2, 1928 : 75 et 76).

BAUDOUIIN (?-16 juillet 1539)

Neveu du précédent, Baudouin de Hollogne, seigneur de Hollogne-aux-Pierres, Buzin-Failon¹⁹ et Oumale épouse, en 1533 (Jeunehomme, 1912 : 28 ; Leconte, 1973 : 84), Marguerite delle Falloize (Bormans, 1871 : 96), fille de Jean de Falloise, bourgmestre de Liège, et de Marguerite Krickenbeck (Lefort, 1982 : 227). Leur acte de mariage, approuvé

¹⁸ Hameaux de l'ancienne commune d'Évelette, section d'Ohey (arrondissement et province de Namur).

¹⁹ Hameaux de l'ancienne commune de Verlée, section de Havelange (arrondissement de Dinant, province de Namur).

par les échevins de Liège le 12 avril 1538, date du 25 avril 1533 (Lefort, 1982 : 227).

Il meurt le 16 juillet 1539 (Naveau de Marteau & Pouillet, t. 2, 1928 : 38 et n. 1). Marguerite delle Falloize se remarie avec Johan de Sart, seigneur de Jehay²⁰.

Baudouin et Marguerite ont un fils, Gérard.

GÉRARD

Gérard de Hollogne, époux, depuis décembre 1580 (Lefort, 1982 : 227 ; Jeunehomme, 1912 : 28), d'Élisabeth van Bronckhorst-Batenburg, meurt en 1613 (Jeunehomme, 1912 : 28). Son épouse, fille de Herman et Pétronelle de Praet van Moerkerke (Lefort, 1982 : 227), lui survit vingt-trois ans (Jeunehomme, 1912 : 28).

Gérard de Hollogne est sans aucun doute de confession protestante. Une vieille tradition hollognoise, qui nous a été communiquée oralement par feu Jacques Pirmolin, veut que ses deux enfants, Baudouin et Herman, aient été baptisés en terre réformée.

De plus, Gérard, qualifié de « gueux » par le chanoine Daris (1884 : 290, 296 et 297), connaît de gros démêlés avec la justice liégeoise car, en 1568, il pactise avec Guillaume de Nassau au moment où celui-ci mène une campagne militaire en vue de s'emparer de la ville de Liège :

Arnold Van den Lueck, qui fut exécuté à Saint-Trond, avait déclaré « avoir vu le seigneur de Hollogne-aux-Pierres avec les gens de guerre du prince d'Orange au camp d'icelui au temps que la cité de Liège était assiégée par lui ». La cour des échevins, à la demande de l'officier du prince de Liège, jugea, le 20 décembre 1568, que le seigneur ou son officier pourrait faire appréhender au corps et constituer en prison le dit seigneur de Hollogne-aux-Pierres, pour procéder contre lui, plus avant, selon la loi (Reg. des échevins, n° 61, f° 1).

Le 18 avril 1569, Gérard [...] fut condamné appréhensible, comme inculpé de s'être trouvé à l'armée du prince d'Orange, quand celle-ci assiégeait la cité, d'avoir conversé et tenu familia-

rité avec les ennemis, de s'être porté de leur ligue et faveur et d'avoir empêché que le feu allumé en la cour et maison de Léonard Mottar, ne fût éteint. Il voulut faire présenter ses décharges ou moyens de justification, mais la cour ne l'y admit point (21 avril 1560). Il demanda une seconde fois à être admis à faire présenter ses décharges, mais la cour rejeta sa demande (18 février 1573), et décida « qu'il devait satisfaire et fournir au décret du 21 avril 1569 », c'est-à-dire qu'il devait venir répondre et se décharger personnellement, dans le terme fixé par le mandement d'ajournement, attendu la qualité des crimes et excès (Reg. des échevins, n° 61, fol. 121 ; n° 178, fol. 62) » (cité d'après Daris, 1884 : 296 et 297).

Ces graves accusations de collaboration vont marquer les esprits des Hollognois car une autre tradition, véhiculée jusqu'il y a peu et qui nous a été également transmise par feu Jacques Pirmolin, veut que le château de Gérard ait été détruit le 24 août 1572, date du massacre de la Saint-Barthélemy. Or, ces événements sanglants ont touché uniquement Paris et n'ont donc entraîné aucun acte de violence dans nos régions.

Le 12 mai 1563, il rachète, au nom de sa mère, à Johan Lambert, une rente de 36 florins affectée sur la seigneurie de Buzin-Failon qu'elle possédait depuis le 6 avril de la même année. Il fait relief de cette seigneurie le 6 mai 1579 et, selon Bormans (1868 : 217 et 218), l'engage, en 1602, à Antoine Romain ou Romarin, marchand à Liège, pour payer une rente de 100 florins, puis à Herman Trappé, beau-frère du premier et ancien bourgmestre de Liège. Pour É. Gérard (1953 : 341), la seigneurie est saisie par le même Romain pour défaut de service de la rente.

Les 22 décembre 1558 et 27 novembre 1572, il relève l'usufruit de sa mère, en tant que veuve, en secondes noces, de Jehan de Sart, sur la seigneurie de Jehay (Bormans, 1870 : 165).

Le 15 septembre 1587, à Oupeye²¹, « fournissant au rachat de demoiselle Marie de Pontice, femme de Gauthier de Saulcy », Gérard lui reporte une rente de 17 muids d'épeautre (Bormans, 1870 : 369).

²⁰ Section de la commune d'Amay, arrondissement de Huy, province de Liège.

²¹ Arrondissement et province de Liège.

BAUDOUIN

Beaudouin de Hollogne, fils du précédent, prend pour épouse Gertrude de Cloet avec laquelle il a un fils, Gérard, et trois filles, Élisabeth, Jenne et Vincente (Jeunehomme, 1912 : 28). Il décède le 29 juillet 1644 (Lefort, 1982 : 228).

En 1618, six ans après la mort *ab intestat* (sans testament) de son cousin germain, Herman-Thierry de Bronckhorst, il réclame la seigneurie de Stein²² et conteste la légitimité de la prise de possession, en 1612, de celle-ci par son autre cousin germain, Maximilien de Bronckhorst, seigneur de Berendrecht (W[olters], 1854 : 55 et 120-123 ; de Jonghe, 1913 : 12).

Le 22 avril 1632, il reconnaît devoir 1081 florins Brabant à Mademoiselle Marie Albert, veuve de François Soucca, bourgeois de Liège (Bormans, 1868 : 218).

Après avoir purgé la saisie, il fait relief de la seigneurie de Buzin et de Failon le 10 mai 1633 (1632 selon Gérard, 1953 : 341) et en fait donation à son fils le 28 septembre 1638 (Bormans, 1868 : 218).

GÉRARD

Gérard de Hollogne, fils du précédent, est seigneur de Hollogne, de Buzin et de Failon. Il épouse Ferdinande de Horion, fille de Gérard de Horion et d'Angélique de Wael (http://www.geneall.net/W/per_page.php?id=1787146). Elle lui donne une fille, Marie-Gertrude-Ignace qui est baptisée le 9 juin 1657 (A.E.L., Hollogne-aux-Pierres, Registre de baptême, 2, p. 140). Il meurt le 16 mars 1664 et son épouse, le 12 janvier 1659 (<http://rebusy.pagesperso-orange.fr/Horion/Horion.GED>).

Il est reçu à l'État noble du Pays de Liège le 18 novembre 1601 (de Villenfagne, 1792 : 88) et est nommé grand bailli du Rivage (Jeunehomme, 1912 : 28).

Le 2 octobre 1651, il engage la seigneurie de Buzin-Failon à Gilles Mathot, procureur à Liège, pour servir d'hypothèque à une rente (Bormans, 1868 : 218 et 219). D'après

É. Gérard (1953 : 341), il laisse finalement la seigneurie à sa fille, épouse de Richard Willem, baron de Kinsky.

Il est cité, en 1652, dans un procès de sorcellerie qui verra la condamnation à mort de Marie Pirsoul, une habitante de Failon (Jadot, 2011).

3. Données archéologiques

3.1 L'ancien château de Hollogne-aux-Pierres ?

Dans sa contribution à l'histoire de Hollogne-aux-Pierres, Léon Jeunehomme écrit (1912 : 32), sans citer l'origine de ses informations :

L'ancien château de Hollogne était situé dans les terrains qui se trouvent entre la rue du « Bêch » et la voie de Jehay. On peut encore voir, à cet endroit, des substructures de l'ancien manoir. Le château actuel se rencontre sur le dessus du village, sur la route de Hollogne à Bierset. C'est un château de l'époque renaissance, qui ne présente rien de particulier au point de vue architectural.

Ces substructions ont également été signalées en 1918 (Comhaire, 1918 : 301) et dans les années 60 du xx^e siècle (Alenus-Lecerf & Dradon, 1966-1968 : 8 ; communication orale de MM. Claude Gémis et Jacques Pirmolin).

Les vestiges cités dans ces précieux témoignages du siècle dernier sont ceux d'un bâtiment pour lequel il n'existe aucune trace écrite ancienne connue à ce jour ni aucune représentation iconographique. Même les anciennes cartes géographiques sont muettes et ne nous permettent pas d'avoir la moindre indication sur sa structure.

Il n'y a donc que les fouilles menées en ce moment qui permettront de vérifier les dires de L. Jeunehomme et d'affirmer que nous sommes en présence ou non de l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres.

Dès lors, les recherches, qui ont démarré le 12 août 2000 sous l'égide des Chercheurs de la Wallonie, ambitionnent de réétudier le site de façon systématique en appliquant la méthode d'enregistrement basée sur les unités stratigraphiques (Vanmechelen, 2000 : 13-28).

²² Localité située au sud de la province néerlandaise de Limbourg.

En 2002, l'ASBL « Argephy » a mené, à notre demande, des prospections géomagnétiques afin d'orienter nos recherches. La méthode par mesures de variations magnétiques a été privilégiée par rapport à celle basée sur les mesures de résistivité pôle-pôle, particulièrement instables (rapport non-publié, 2002). Les quelques résultats obtenus n'ont malheureusement pas permis d'orienter efficacement nos recherches.

Parallèlement à nos investigations archéologiques, nous avons entamé le dépouillement des archives du château de Hollogne-aux-Pierres (Rouhart-Chabot, 1964) et de la Cour de justice de la localité sous l'Ancien Régime (Dumont, 2012 : 130-131). Nous sommes aidés dans cette tâche par quelques courageux bénévoles de l'ASBL « Commission historique de Grâce-Hollogne » qui, depuis plusieurs mois, procèdent au scanage de ces documents dans les locaux des Archives de l'État à Liège.

3.2 L'histoire des fouilles

Le site présumé de l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres a fait l'objet, avant 2000, de trois campagnes de fouille de fort courte durée.

La première est due à l'abbé François Gillissen. En 1971 (fig. 8) puis de novembre à décembre 1973, en compagnie de Claude Bourdouxhe, il a exploré le site et a mis au jour une partie des structures décrites dans le présent article. Il reste de cette exploration quelques photos, un plan et quelques fragments d'un chaudron en bronze. L'ensemble du matériel découvert, de nombreux tessons de poterie ainsi que des fragments de statuettes en terre cuite représentant des vierges à l'enfant, ont malheureusement disparu. Nous avons néanmoins réussi à obtenir, peu de temps avant la mort de l'ecclésiastique, quelques clichés de ces précieuses statuettes votives.

Près de trois ans plus tard, les 21 et 28 mars 1976, une dizaine de membres de l'association flémalloise « La Source » décide, sous la direction de Léon Renkin, de réexaminer ces structures. Même si cette campagne n'a duré que quelques jours, les participants, et plus particulièrement feu Raphaël Bourguignon, nous ont laissé quelques photographies ainsi qu'un plan réalisé de façon très minutieuse (fig. 9 et 10). Le matériel découvert, dont un boulet de canon et un nombre important de tessons de céramique, est toujours conservé chez un des fouilleurs et est à notre disposition pour une étude future.



FIG. 8 – Photos prises lors de la campagne de fouilles de 1973.

La dernière fois que le site a été exploré remonte à la fin du siècle dernier. Frédéric Gielen, membre de la famille du propriétaire de la prairie, a ouvert quelques tranchées qui lui ont permis de recueillir de nombreux tessons de céramique et fragments de statuettes votives (fig. 11, 12 et 13) identiques à celles trouvées 3 décennies plus tôt par l'abbé Gilissen. Ce matériel pourra également être examiné dans une future étude céramologique



FIG. 9 – Cliché pris lors des fouilles de 1976.

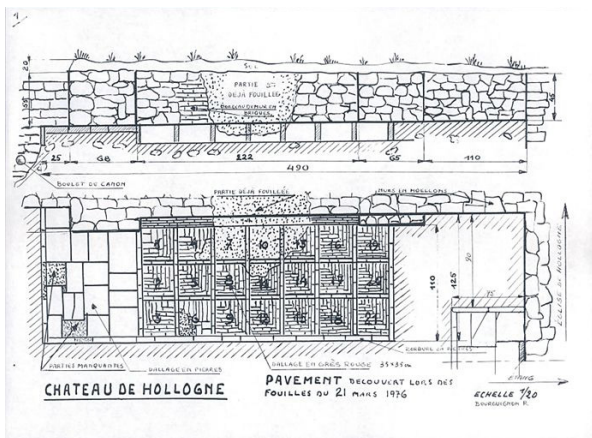


FIG. 10 – Plan réalisé, en 1976, par le fouilleur Raphaël Bourguignon.



FIG. 11 – Fragment de statuette de Vierge votive (xv^e siècle ?) découverte sur le site par Frédéric Gielen (cliché Préhistomuseum).



FIG. 12 – Fragment de statuette d'Enfant Jésus (xv^e siècle ?) découverte sur le site par Frédéric Gielen. Symbole de fertilité, il tient dans ses bras un coq et une gerbe de blé (cliché Préhistomuseum).

FIG. 13 – Vue de dos de la statuette d'Enfant Jésus (cliché Préhistomuseum).



FIG. 14, 15 et 16 – Vues de la dépression en contrebas du bâtiment fouillé (clichés des auteurs).

3.3 Dix ans de découvertes

3.3.1 Un bâtiment considéré comme l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres

Les vestiges présumés de l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres se trouvent sur la bordure nord d'une vaste dépression de terrain (fig. 14, 15 et 16). D'origine anthropique, celle-ci possède un diamètre extérieur moyen de plus ou moins 40 m pour une profondeur de 2,07 m par rapport au plateau sur lequel a été bâtie la demeure seigneuriale.



FIG. 17 – Coupe dans le remblai sur lequel a été construit le bâtiment fouillé (cliché des auteurs).

Les recherches qui ont été entreprises nous ont permis de découvrir, en dessous de la couche de terre arable, riche en tessons de poterie, les restes d'un bâtiment dans lesquels nous observons deux phases d'habitation et trois de construction (fig. 18, 28, 29 et 37).

Construite sur une couche de remblais d'une épaisseur de 1,40 m, composés d'argile à laquelle se mêlent de nombreux morceaux de mortier blanc et des éclats de silex (fig. 17), cette habitation est constituée de trois pièces disposées en enfilade et orientées nord-ouest/sud-est (fig. 18). Une telle disposition évoque incontestablement un modèle d'habitat rural avec développement en longueur du logis, tel qu'on en rencontre dans le nord de la Wallonie (Génicot *et al.*, 1996 : 99-106).

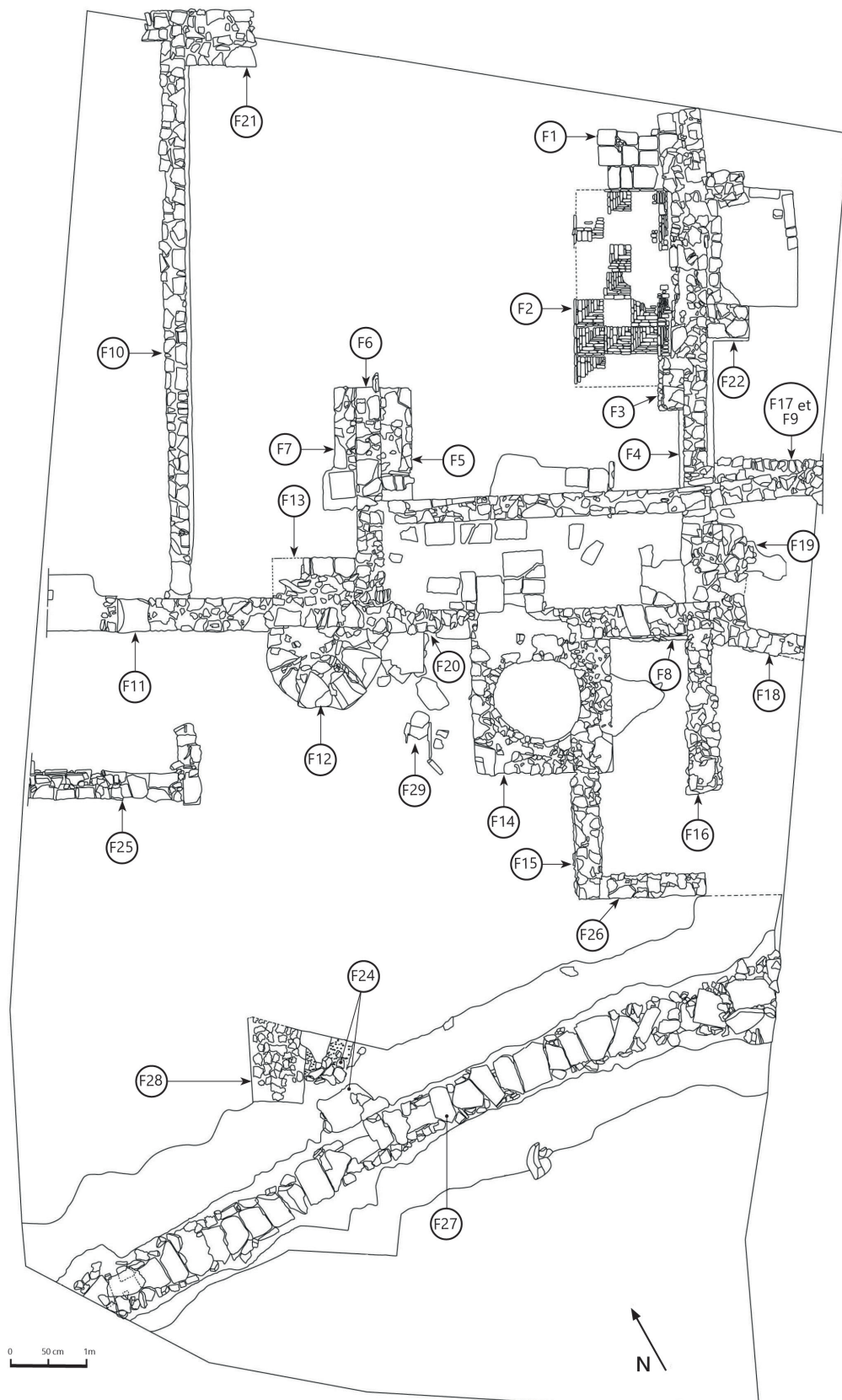


FIG. 18 – Vue d'ensemble de la zone fouillée (infographie Préhistomuseum, à partir d'un plan de Claude Bourdouxhe numérisé par Alexis Lambert).

Répertoire des faits repris sur la fig. 18	
F1	Dallage en pierres calcaires de la cuisine (première phase de construction et d'habitation).
F2	Dallage en pierres de grès de l'âtre de la cuisine (première phase de construction et d'habitation).
F3	Maçonnerie de l'âtre de la cuisine, adossée au mur F4 (première phase de construction et d'habitation).
F4	Mur sud-est de la cuisine où s'adosse l'âtre (première phase de construction et d'habitation).
F5	Maçonnerie de renforcement du mur F6, partie sud-est (première phase de construction et d'habitation).
F6	Mur intérieur de la cuisine, perpendiculaire au mur F11 de celle-ci (première phase de construction et d'habitation).
F7	Maçonnerie de renforcement du mur F6, partie nord-ouest (première phase de construction et d'habitation).
F8	Partie du mur sud-ouest de la cuisine, adossée à la maçonnerie du puits (première phase de construction et d'habitation).
F9	Mur construit obliquement dans la cuisine lors d'une deuxième phase de construction et d'une troisième phase d'habitation.
F10	Mur nord-ouest de la cuisine, parallèle au mur F4 (première phase de construction et d'habitation).
F11	Partie du mur sud-ouest de la cuisine contre laquelle vient s'adosser l'empierrement en arc de cercle (première phase de construction et d'habitation).
F12	Empierrement en arc de cercle constitué de quelques grosses pierres de grès disposées sans mortier (première phase de construction et d'habitation).
F13	Traces d'un empierrement maçonné de renforcement de l'angle formé par les murs F6 et F11 (deuxième phase de construction et phase d'habitation inconnue).
F14	Maçonnerie du puits constituée en majorité de silex et de quelques pierres de grès avec mortier blanchâtre (deuxième phase de construction et première d'habitation).
F15	Mur perpendiculaire à la maçonnerie du puits F14, constitué en majorité de silex et de quelques pierres de grès avec mortier blanchâtre (deuxième phase de construction et première d'habitation).
F16	Mur extérieur construit dans le prolongement du mur sud-est de la cuisine F4, constitué en majorité de silex et de quelques pierres de grès avec mortier blanchâtre (deuxième phase de construction et première d'habitation).
F17	Mur extérieur à la cuisine construit perpendiculairement au mur sud-est F4 de celle-ci, constitué de pierres de grès avec mortier jaunâtre (première phase de construction et d'habitation).
F18	Mur extérieur à la cuisine construit obliquement par rapport au mur sud-est F4 de celle-ci, constitué de pierres de grès et de rognons de silex avec mortier jaunâtre.
F19	Élément de maçonnerie non identifiable inséré entre les murs F17 et F18, constitué de grès et de silex avec mortier blanchâtre.
F20	Partie du mur sud-ouest de la cuisine, située entre la maçonnerie du puits F14 et l'empierrement en arc de cercle F12, constitué de pierres de grès avec mortier jaunâtre (première phase de construction et d'habitation).
F21	Portion du mur nord-est de la cuisine, constituée de pierres de grès avec mortier jaunâtre (première phase de construction et d'habitation).
F22	Maçonnerie de l'âtre adossé au mur sud-est de la cuisine, à l'extérieur de celle-ci, constituée de pierres de grès avec mortier jaunâtre (première phase de construction et d'habitation).
F24	Empierrement constitué de dalles de grès inclinées, situé sur le côté nord-est du trou d'accès au caniveau.
F25	Mur en pierres sèches en grès.
F26	Mur extérieur perpendiculaire au mur F15, constitué en majorité de silex et de quelques pierres de grès avec mortier blanchâtre (deuxième phase de construction et première d'habitation).
F27	Caniveau constitué de deux flancs et d'un dallage de couverture en pierres de grès, le fond étant constitué d'argile vierge jaunâtre avec rognons de silex.
F28	Butte inclinée d'argile vierge jaunâtre avec empierrement en silex, située dans le coin nord du trou d'accès au caniveau (F27).

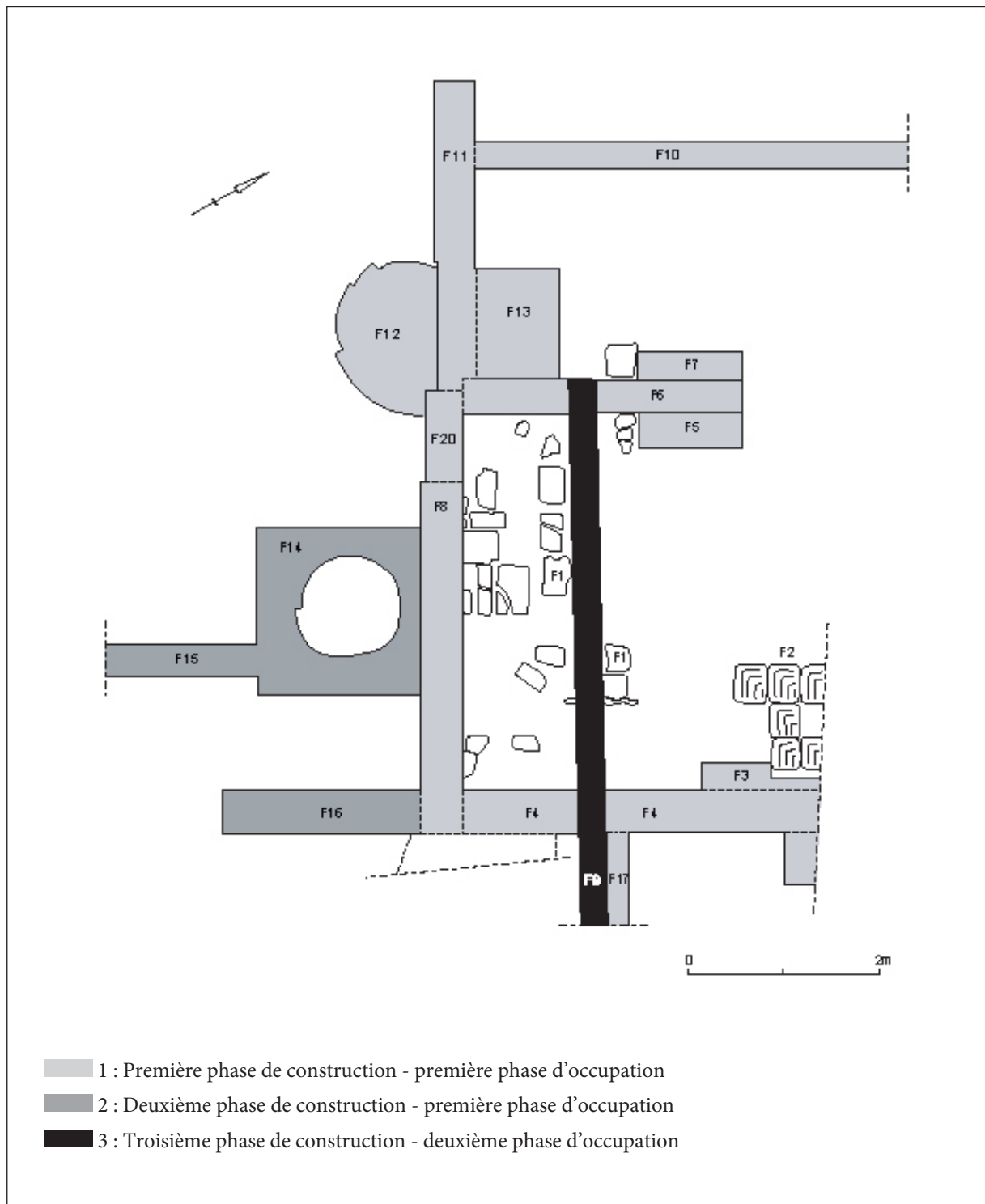


Fig. 19 – Plan général montrant les différentes phases de construction et d'occupation (infographie Claude Bourdouxhe).

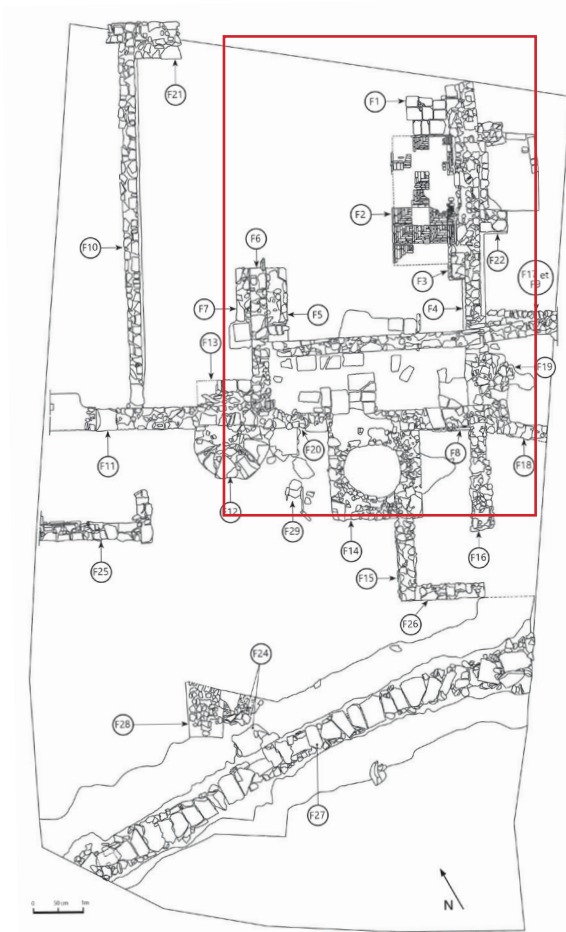


FIG. 20 – Emplacement de la grande pièce d'habitation appelée « cuisine » en raison de la présence d'un grand âtre et de la découverte d'un chaudron en bronze.

3.3.1.1 Phase I de construction et d'habitation

La plus grande de ces pièces est délimitée par F4, F6, F8 et F20 (fig. 20). Ces murs, d'une largeur de 0,30 m, ont été construits en moellons de grès houiller et en rognons de silex liés par du mortier jaune et blanc. Ils sont conservés sur une hauteur de 0,40 m et de 0,60 m pour F4. De direction nord-est/sud-ouest, F4 et F6, reliés par F8 et F20, sont parallèles et distants de 4,30 m.

F6 est flanqué de deux contreforts, F5 et F7, d'une largeur respective de 0,40 m et de 0,30 m ; ils sont construits en mêmes matériaux et ont la même élévation (fig. 21).

Une partie du sol de cette pièce est recouverte de deux types de pavements. Le premier, F2, fortement dégradé depuis les fouilles de 1976, se compose de *djètes*, plaquettes de grès posées sur chant (fig. 22, rectangle rouge), tandis que le second (F1) est constitué de grandes dalles lisses de calcaire posées sur du mortier jaune et est délimité par des bordures taillées dans le même matériau (rectangle bleu de la fig. 22). Le premier dallage indique la présence d'un âtre dont les grandes dimensions (2,50 m x 1,10 m) ont été bien mises en évidence par les plans réalisés lors des fouilles de 1976. Il nous permet de penser que la pièce mise au jour a servi de cuisine. Au cours de la campagne de fouille de 1973, la découverte, sur ces dalles, d'un chaudron en bronze avec anse torsadée, nous conforte dans cette hypothèse.

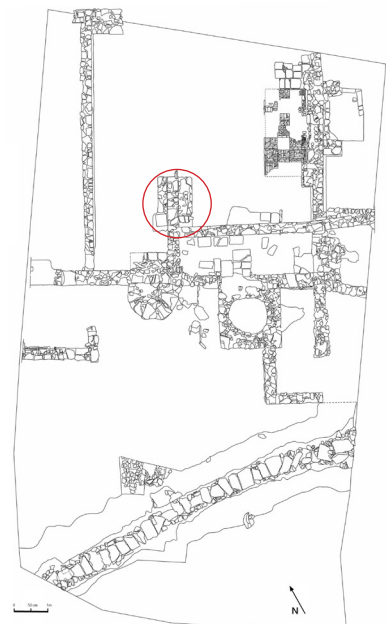


FIG. 21 – F5, F6 et F7 (cliché des auteurs).

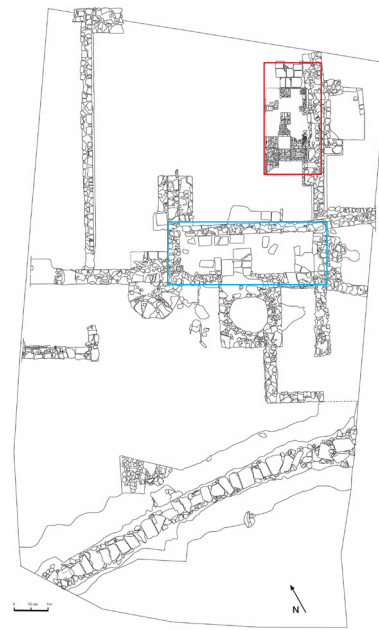


FIG. 22 – F2 (cliché des auteurs).

Le plan de novembre et décembre 1976 (fig. 23), montre une interruption de F8 vers le nord-ouest, comme si F20 était recouvert des mêmes dalles que F1 formant un accès à la pièce.

Alors que les cuisines des maisons rurales traditionnelles étaient le plus souvent pavées de pierre (Architecture rurale de Wallonie, 1986 : 136 ; Genicot *et al.*, 1996 : 320-321), nous avons sans doute ici une couverture de sol composée à la fois de pierres calcaires et d'un plancher disparu.

Au nord-ouest de l'espace dénommé désormais « la cuisine », une seconde pièce est délimitée par les murs F6 (avec ses contreforts F5 et F7), F10, F11 et F21. Ces trois derniers ont été bâtis à l'aide de moellons de grès houiller, de rognons de silex et de blocs de

tuffeau reliés par du mortier jaune. Ils sont préservés sur une hauteur de 0,35 m et ont respectivement une largeur de 0,25 m, 0,40 m et 0,73 m pour F21 (fig. 25). Parallèle à F4 et F6 et perpendiculaire à F11, F10 est accolé à ce dernier et s'étire sur une longueur de 8,50 m. Vu le nombre important de nodules de terre cuite, parfois calcinés, mis au jour de part et d'autre, F10 est interprété comme un solin supportant un pan de bois (fig. 24).

À l'extérieur de la pièce, vers le sud-ouest, le grand axe d'un contrefort semi-elliptique composé de gros moellons de grès (F12) vient s'appuyer contre F11 sur une longueur d'1,50 m. Le petit axe de cet assemblage mesure 1 m. Face à cette structure, l'angle que F11 forme avec F6 a été consolidé, sur une largeur de 0,50 m et une longueur d'1,10 m, par un mélange de moellons de grès, de rognons de silex et de blocs de tuffeau liés par du mortier blanc. Cet ensemble constitue peut-être les derniers témoignages d'une tourelle et d'un porche d'entrée (fig. 26).

Au sud-est de F4, un autre mur en moellons de grès (F17), de même largeur et de composition identique, forme la limite d'une troisième pièce construite en radier sur le bord septentrional de la cuvette évoquée plus haut. D'une superficie encore inconnue, cette pièce possède unâtre rectangulaire (F22)

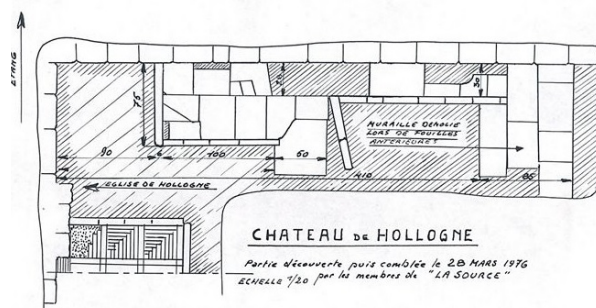


FIG. 23 – Plan de F1 réalisé en 1976 (plan de Raphaël Bourguignon).



FIG. 24 – F10 (cliché des auteurs).

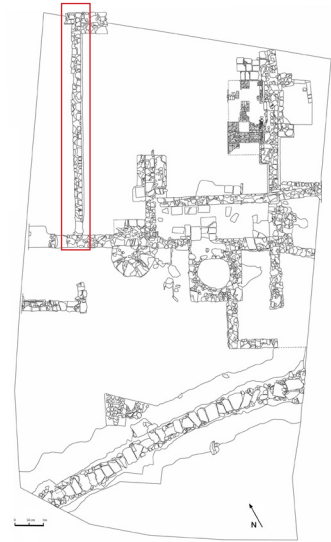


FIG. 25 – F21 (cliché des auteurs).

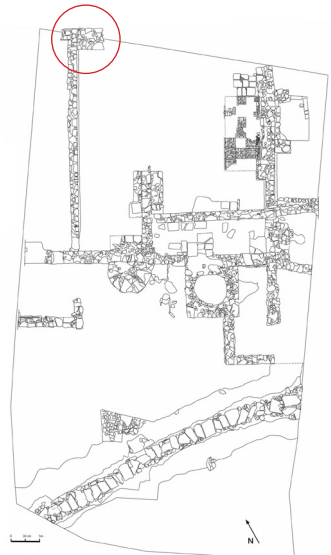


FIG. 26 – F12 (cliché des auteurs).

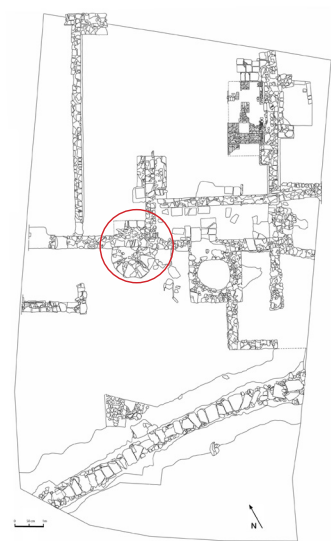




FIG. 27 – F22 (cliché des auteurs).

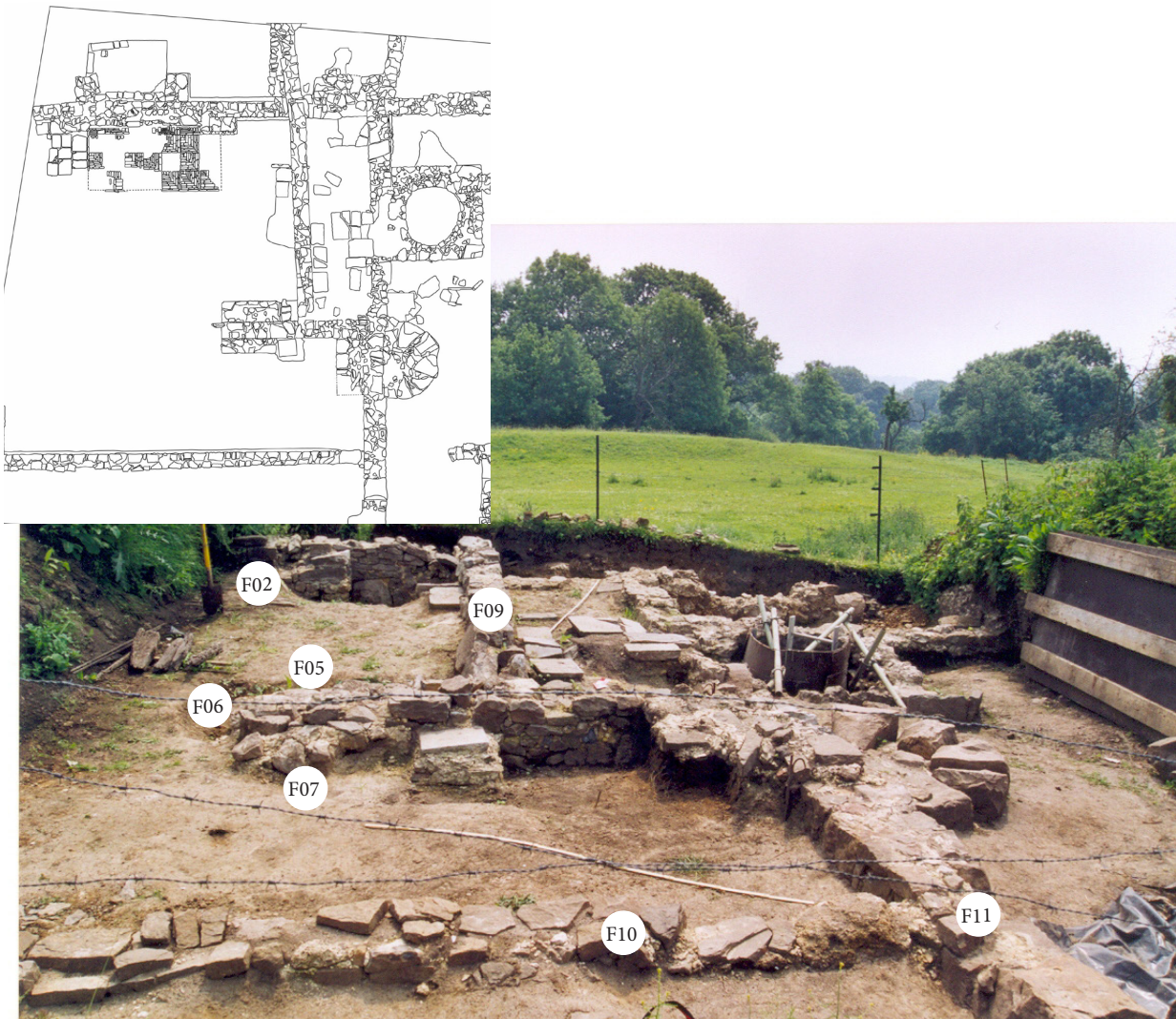


FIG. 28 – Photo d'ensemble du bâtiment en cours de fouille (cliché Paul Legrève).



FIG. 29 – Photo d'ensemble de la zone fouillée (cliché Paul Legrève).

délimité, sur une longueur d'1,70 m et une largeur d'1 m, par des pierres calcaires équarries. Des pierres, dont la couleur brun rouge est due à l'action d'un feu volontaire, composent la sole du foyer. Accolé à F4, celui-ci partageait sans doute le même conduit de cheminée que F2 (fig. 27). Dans les habitats ruraux de Hesbaye liégeoise, il n'était pas rare de rencontrer des cheminées adossées, l'une équipant la cuisine et l'autre « la belle pièce », appelée, en wallon, *plèce* (Architecture rurale de Wallonie, 1986 : 127 et 136)

3.3.1.2 Phase II de construction et phase I d'habitation

Toujours contemporain de la première phase d'occupation mais construit après les substructions que nous venons de décrire, un puits en rognon de silex et en moellons de grès liés par du mortier blanc (F14) est accolé à F8 et donc à la cuisine. Le diamètre de ce puits est d'1,10 m et sa profondeur de 7,36 m. Sa margelle a la forme d'un carré de 9 m de côté.

La fouille du puits a permis de traverser trois couches (fig. 30). La première recelait, à 2,50 m de profondeur, un nombre considérable d'ossements d'animaux domestiques ; ces fragments de squelettes, étudiés par Geneviève Yernaux (rapport non-publié), sont les restes de onze chiens (quatre chiots et sept adultes), cinq cochons, une chèvre ou un mouton, un chat adulte, un cheval, un bœuf et, probablement, des oies domestiques. À 3 m de profondeur, gisaient de nombreux tessons de céramique d'époques variées. Toutes ces découvertes étaient associées à des matériaux de construction (moellons, briques...), jetés dans le puits, sans doute au moment de l'abandon du site. La seconde couche, épaisse d'1 m, était complètement stérile. La dernière, épaisse de 3,36 m, était, sans conteste, la plus riche. En effet, outre des moellons de grès, des rognons de silex et des bois de charpente, elle recelait un grand nombre de tessons de céramique médiévale et postmédiévale mais aussi un exceptionnel matériel en cuir. De nombreuses semelles, de toutes les pointures (fig. 31 et 32), des éléments de chaussures et un sabot d'enfant avec semelle

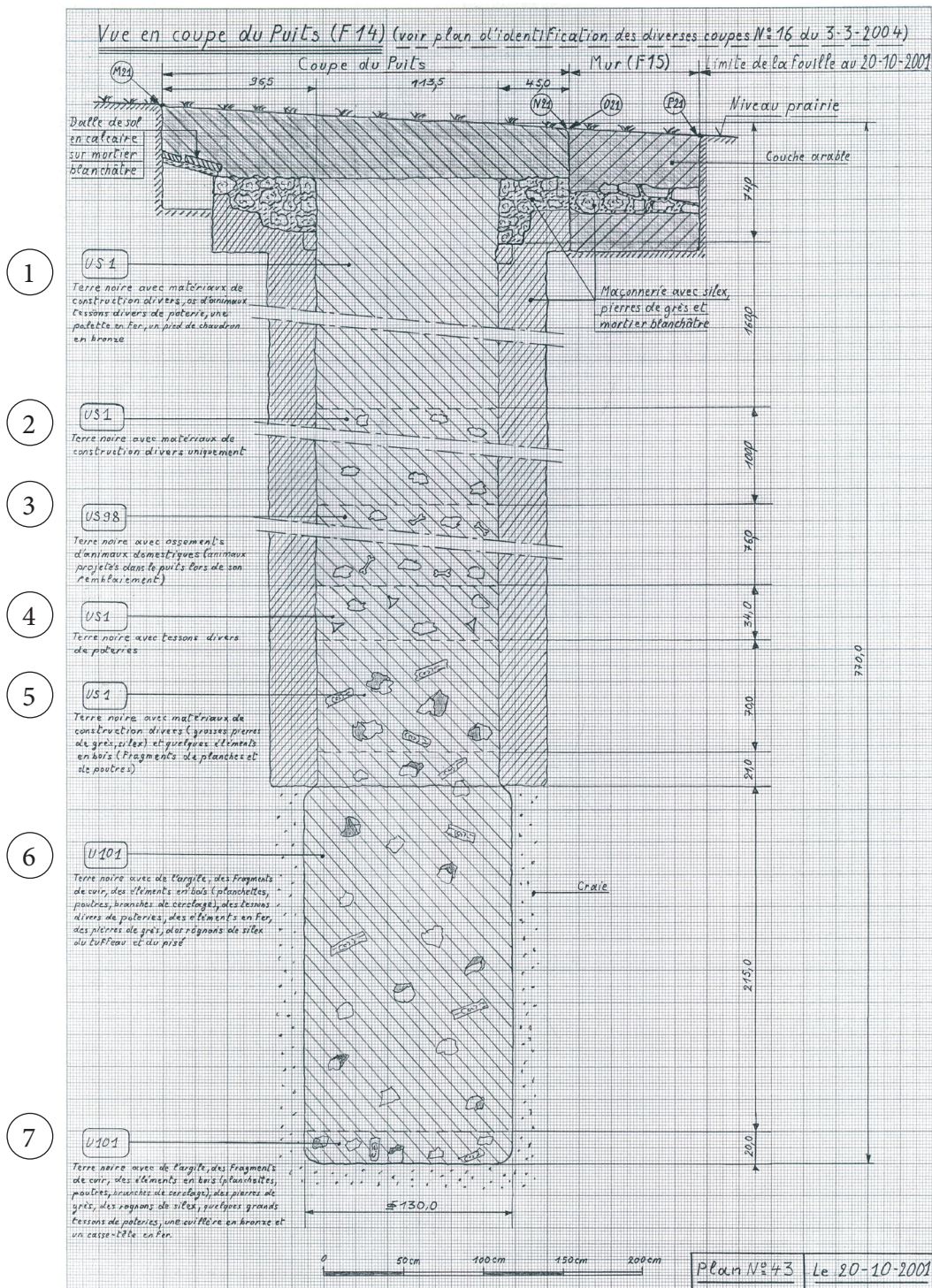


FIG. 30 – Vue en coupe du puits (dessin réalisé par Claude Bourdouxhe). 1 : terre noire avec matériaux de construction divers, os d'animaux, tessons divers de poterie, une palette en fer et un pied de chaudron en bronze. 2 : terre noire avec matériaux de construction divers uniquement. 3 : terre noire avec ossements d'animaux domestiques. 4 : terre noire avec tessons de poterie. 5 : terre noire avec matériaux de construction divers (grosses pierres de grès et silex) et quelques éléments de bois (fragments de planches et de poutres). 6 : terre noire avec de l'argile, des fragments de cuir, des éléments en bois (planchettes, poutres et branches de cerclage), des tessons divers de poterie, des éléments en fer, des pierres de grès, des rognons de silex, du tuffeau et du pisé. 7 : terre noire avec de l'argile, des fragments de cuir, des éléments en bois (planchettes, poutres et branches de cerclage), quelques grands tessons de poterie, des pierres de grès, des rognons de silex, une cuillère en bronze et une masse d'arme.



FIG. 31 et 32 – Semelles de chaussures découvertes dans le puits (cliché Préhistomuseum).



FIG. 33 – Sabot d'enfant avec semelle en bois découvert dans le puits (cliché Préhistomuseum).



FIG. 34 et 35 – Gants en cuir découverts dans le puits (cliché Préhistomuseum).



FIG. 36 – Pièce en cuir de harnachement de cheval découvert dans le puits (cliché Préhistomuseum).

en bois (fig. 33) ont été extraits de la boue en même temps que deux gants en cuir (fig. 34 et 35) et un gland frangé, en cuir tressé, qui décorait probablement le harnachement d'un cheval (fig. 36). Nous avons également remonté à la surface des objets métalliques dont le plus spectaculaire est une masse d'arme qui reposait dans le fonds du puits. Cette arme se compose d'un embout métallique dans lequel venait se ficher un manche en bois. L'extrémité de cet embout est munie de quatre pointes, trois placées perpendiculairement sur son pourtour et une dans son prolongement.

À 1 m au sud-est du puits, un mur (F16), réalisé en rognons de silex liés par du mortier blanc, lui est parallèle. Construit contre F8, il est long de 2 m, large de 0,30 m à 0,40 cm et conservé sur une hauteur variant de 0,20 m à 0,40 m.

On trouve encore deux murs en silex (F15 et F26). Perpendiculaire au bord sud-ouest de la margelle du puits (F14), F15 rencontre F26 à angle droit, délimitant ainsi une petite pièce qui se prolonge vers le sud-ouest et que vient clôturer le mur F16, parallèle à F15. F15 est long d'1,50 m et F26 de 1,25 m. Ils ont la même largeur et la même élévation que F16.

3.3.1.3 Phase II de construction et phase III d'habitation

Un autre ouvrage en maçonnerie (F9) semble indiquer une phase d'occupation plus récente. Il réunit F4 et F6, mais ne s'imbrique pas à eux et ne leur est pas parfaitement perpendiculaire. D'orientation nord-ouest/sud-est, il est constitué d'un assemblage très grossier de grès et de rognons de silex liés par du mortier blanc, sur une largeur de 0,30 m. Outre le fait qu'il a été construit sur le dallage F1, il utilise en partie F17 comme mur de fondation. Il est conservé sur une hauteur de 0,40 m (fig. 18).

3.3.2 Un canal d'arrivée d'eau d'époque indéterminée

À l'ouest du bâtiment décrit ci-dessus, un caniveau de direction ouest-est a été dégagé sur une longueur d'environ 16 m. Il a été enterré à une profondeur de 1,70 m, au fond d'une tranchée au profil en V, large de 2 m et comblée de mortier jaunâtre, d'argile plastique, de charbon de bois, de silex, d'os calcinés, de fragments de schiste et de grès micacé, de blocs de grès houiller ainsi que de tessons de céramique des xv^e et xvi^e siècles (fig. 38, 40 et 41).

Les six derniers mètres du caniveau n'ont pas été enterrés. Ils ont été protégés par un appentis, peut-être à claire-voie, dont nous avons conservé les trous de poteaux (F45, F46, F47, F48, F49 et F50). À cet endroit, la tranchée s'élargit de 0,25 m (fig. 39 et 42).

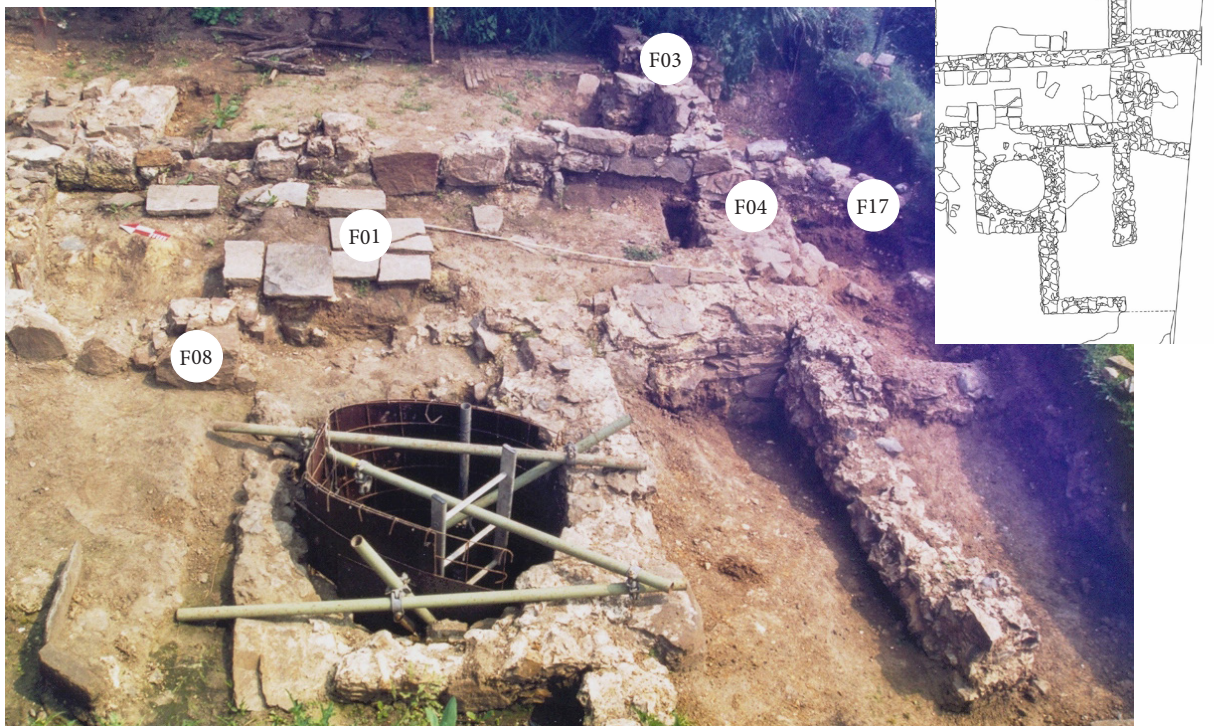


FIG. 37 – Photo d'ensemble du bâtiment en cours de fouille (cliché Paul Legrève).



FIG. 38 – Vue du caniveau vers le nord (cliché des auteurs).

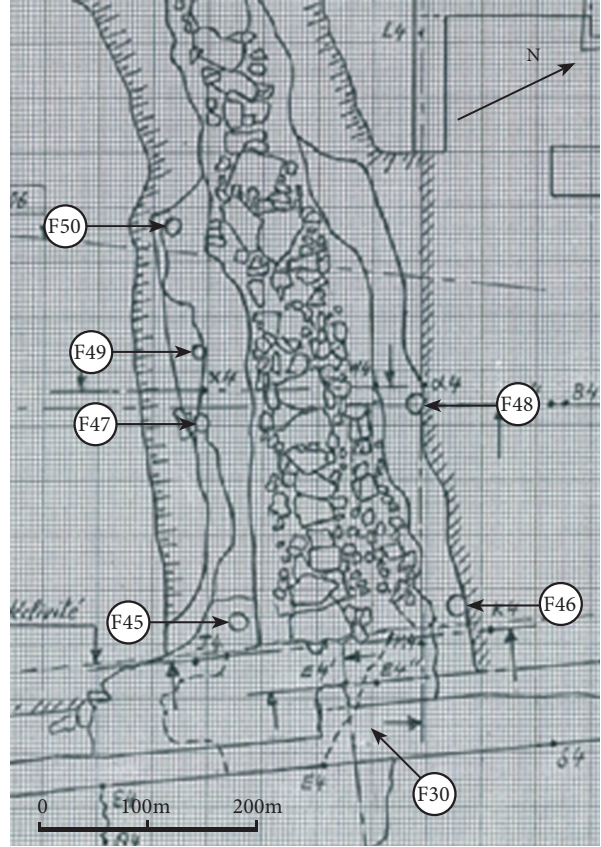


FIG. 39 – Embouchure de F27 et trous de poteau (plan de Claude Bourdouxhe).



FIG. 40 – Le caniveau (F27) (cliché des auteurs).



FIG. 41 – L'intérieur du caniveau (cliché des auteurs).

Répertoire des différents faits (fig. 39)	
F30	Mur perpendiculaire à la sortie du caniveau F27, orienté sud-ouest/nord-est, situé au pied d'une déclivité du terrain et constitué principalement de pierres de grès, de quelques rognons de silex et de quelques éléments en tufeau, assemblés par du mortier jaunâtre (deuxième phase de construction et phase d'habitation inconnue)
F45	Trace de pieu à la sortie du caniveau (F27) (diamètre 16 cm / profondeur 45 cm)
F46	Trace de pieu à la sortie du caniveau (F27) (diamètre 19 cm / profondeur 45 cm)
F47	Trace de pieu à la sortie du caniveau (F27) (diamètre 15 cm / profondeur 40 cm)
F48	Trace de pieu à la sortie du caniveau (F27) (diamètre 16 cm / profondeur 50 cm)
F49	Trace de pieu à la sortie du caniveau (F27) (diamètre 10 cm / profondeur 30 cm)
F50	Trace de pieu à la sortie du caniveau (F27) (diamètre 16 cm / profondeur 15 cm)

Ce système d'écoulement des eaux a été réalisé à l'aide de dalles de grès micacé ; la base de ce chenal ne présente aucun assemblage en pierre, l'eau ruisselant directement sur l'argile imperméable, vers l'est. L'ouvrage mesure 0,57 m de large et 0,30 m de haut.

Le chenal était obstrué, sur toute sa longueur, par un mélange d'argile et du mortier jaunâtre ou blanchâtre dans lequel étaient emprisonnés de rares tessons de céramique médiévale et post médiévale (fig. 43).

L'eau qui coulait dans ce caniveau venait se déverser dans la dépression de terrain, sans doute à travers un orifice creusé dans F30 (voir ci-dessous fig. 44).



FIG. 42 – Trace de pieu à la sortie du caniveau (cliché des auteurs).



FIG. 43 – L'embouchure du caniveau (cliché des auteurs).



FIG. 44 – L'embouchure du caniveau contre F30 (cliché des auteurs).

3.3.3 Un mur construit dans le fond de la dépression de terrain

Répertoire des différents faits (fig. 45)	
F30	Mur perpendiculaire à la sortie du caniveau F27, orienté sud-ouest/nord-est, situé au pied d'une déclivité du terrain et constitué principalement de pierres de grès, de quelques rognons de silex et de quelques éléments en tuffeau, maçonnés au mortier jaunâtre (deuxième phase de construction et phase d'habitation inconnue)
F31	Élément de muret en pierres sèches de grès, légèrement incurvé, et longeant le côté nord-est de la sortie du caniveau F27 (deuxième phase de construction et phase d'habitation inconnue)
F32	Mur construit dans le prolongement de l'extrémité sud-ouest du mur F30 (ép. $\pm 0,60$ m) et constitué de gros éléments en pierres de grès, rognons de silex et tuffeau, assemblés par du mortier blanchâtre (deuxième phase de construction et phase d'habitation inconnue)
F33	Muret au périmètre extérieur semi-elliptique, contenant une couche de béton blanchâtre (épaisseur de $\pm 0,10$ m), adossé à l'extrémité sud-ouest du mur F30, à la jonction de celui-ci avec le mur F32 et constitué de pierres de grès et de rognons de silex liés au mortier blanchâtre (deuxième phase de construction et phase d'habitation inconnue)
F34	Zone de décantation à la sortie du caniveau (F27)
F35	Mur en pierres de grès et rognons de silex avec mortier jaunâtre situé dans le prolongement nord-est du mur (F30) (deuxième phase de construction et phase d'habitation inconnue)

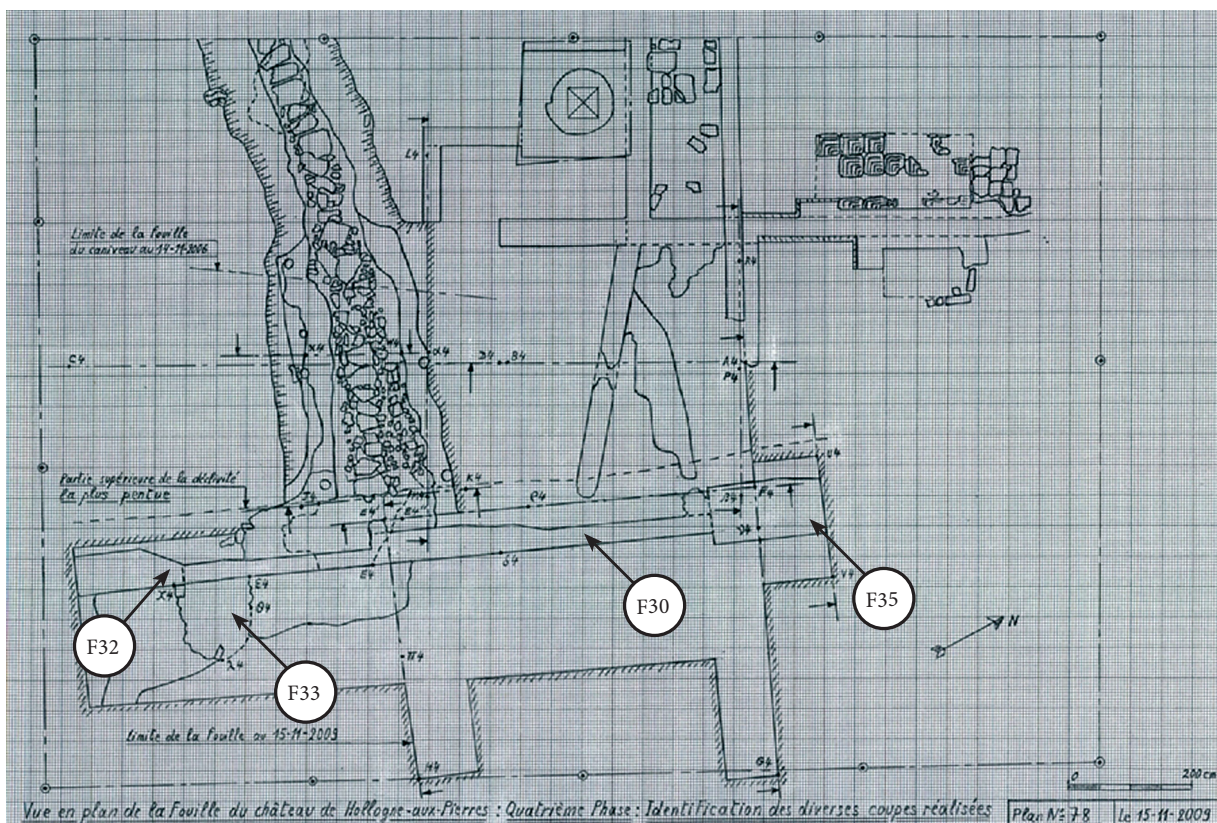


FIG. 45 – Plan du mur construit dans la dépression de terrain (plan de Claude Bourdouxhe).



FIG. 46 – F30 (cliché des auteurs).



FIG. 48 – F32 et F33 (cliché des auteurs).



FIG. 47 – F30 vers le sud-ouest et F33 (cliché des auteurs).



FIG. 49 – F33 (cliché des auteurs).

En 2008, la vaste dépression de terrain décrite au début de ce chapitre a fait l'objet de toutes les attentions des fouilleurs.

Dans la partie nord de la cuvette, en contrebas de l'édifice décrit, trois murs alignés (F30, F32 et F35), dans une direction nord-est/sud-ouest, ont été bâtis sur de la derle. Ils ont été dégagés sur une longueur de 12,50 m (fig. 45).

Conservé sur une hauteur variant entre 0,50 et 0,70 m, F30 est constitué de moellons de grès houiller et de grès micacé ainsi que de rognons de silex liés par du mortier blanc. Il se décompose en trois tronçons à épaisseur dégressive dans la direction nord-est/sud-ouest (1^{er} tronçon : long. 2,4 m / ép. 0,25 m ; 2^{ème} tronçon : long. 3,3 m / ép. 0,40 m ; 3^{ème} tronçon : long. 4,65 m / ép. 0,60 m) (fig. 46 et 47). Un contrefort (F33) de forme semi-elliptique, de même composition, lui a été accolé, à l'endroit où commence F32. Cet épaulement a un demi grand axe de 1,31 m et un demi petit axe de 1,24 m (fig. 48 et 49).



FIG. 50 – F30 et le début de F35 (cliché des auteurs).

F32, le plus au sud-ouest des trois murs, est préservé sur une hauteur de 0,60 m et sur une épaisseur de 0,70 m. Les moellons de grès et les rognons de silex qui le composent sont liés par du mortier blanc.

Réalisé avec les mêmes matériaux que F30, F35 est néanmoins conservé sur une plus grande hauteur (0,90 m) et présente une épaisseur plus importante (0,90 m) que celui-ci (fig. 50 et 51). Il a été dégagé sur une longueur d'1,80 m.



FIG. 51 – F35 (cliché des auteurs).

Au pied de ces murs, un grand nombre de tessons de céramique post-médiévale ont été découverts (fig. 52, 53 et 54).



FIG. 52, 53 et 54 – Exemples de fragments de céramique découverts au cours des fouilles (clichés Claude Bourdouxhe).

4. Discussion

4.1 Interprétations actuelles

Terre fertile par excellence, la Hesbaye est réputée pour ses fermes en carré ou en quadrilatère. Moins connues sont les exploitations agricoles de moindre importance dont les pièces s'organisent selon un plan rectangulaire et s'alignent sous un seul et même toit. Ces fermes, dites bicellulaires, tricellulaires ou quadricellulaires, sont construites en longueur (Architecture rurale de Wallonie, 1986 : 73, 125 et 126 ; Génicot *et al.*, 1996 : 30-37).

Le plan du bâtiment en cours de fouilles nous amène à penser que nous sommes en présence d'une telle maison-bloc (Génicot *et al.*, 1996 : 30). La succession de trois pièces selon un axe nord-ouest/sud-est en est un indice probant. On y retrouve, tout comme dans les bâtiments ruraux hesbignons, une cuisine, appelée, en wallon, *couhène*, une « chambre » et, probablement, une étable ou une grange (Architecture rurale de Wallonie, 1986 : 125-126).

De telles habitations sont d'ailleurs citées dans des actes notariés du XVIII^e siècle provenant de Montegnée et de Berleur, localités voisines de Hollogne-aux-Pierres (Ponthir, 1965 : 242-245).

Si la bâtisse fouillée se trouve sur le site désigné par L. Jeunehomme (1912 : 32) comme étant celui sur lequel a été édifié l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, peut-être sommes-nous en présence des vestiges de sa basse-cour (Génicot *et al.*, 2002 : 50-51, 203-205) voire du logis seigneurial tels que ceux qui étaient accolés, au XIII^e siècle et surtout au XIV^e siècle, à une tour en pierre aux capacités résidentielles limitées. Les meilleurs exemples de ce type d'habitat viennent d'être étudiés à Haillot et à Buresse, dans le Condroz (Chantinne et Mignot, 2013 : 322-324).

4.2 Perspectives futures

Les fouilles qui sont menées depuis 2010 ont comme objectif de compléter le plan du bâtiment rural décrit dans le présent article et d'en préciser le rôle. Les résultats seront publiés dans un tome futur de la présente revue.

Des sondages très récents (2017) ont permis d'attester la présence d'une structure maçonnée faisant le tour de la dépression de terrains bordant la zone en cours d'exploration (dimensions estimées : 33,3 m x 21,7 m x 29,7 m x 28 m).

Les restes d'un bâtiment quadrangulaire d'environ 9 m sur 7 m, aux murs épais de 0,95 m, ont également été détectés dans le fond de cette cuvette. Cette zone, très prometteuse, sera explorée dès 2018.

L'important matériel découvert au cours des dix ans de fouilles (céramique, cuir...) devra également être confié à des spécialistes. Leurs contributions seront précieuses pour dater précisément l'occupation du site et en savoir plus sur le mode de vie dans cette région à la limite entre la banlieue liégeoise et la fertile Hesbaye.

5. Conclusion

Après 10 ans de fouilles sur le site présumé de l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, il reste bien difficile d'affirmer que le bâtiment découvert est celui qui a abrité, pendant cinq siècles, les feudataires de l'abbaye de Cornélimünster et leur famille.

Tant la configuration des pièces mises au jour que la faible épaisseur des murs dégagés ne sont guère caractéristiques des places fortes telles qu'elles étaient construites dès le XIII^e siècle.

Beaucoup d'éléments nous amènent à penser que nous avons plutôt affaire à un habitat rural type de la Hesbaye liégeoise avec développement du logis en longueur. Dans ce cas, le bâtiment exhumé est un des rares témoins de l'architecture rurale antérieure au XIX^e siècle. En effet, si l'architecture des célèbres fermes hesbignonnes en carré est relativement bien connue, il en va tout autrement des exploitations agricoles plus modestes.

Remerciements

Nous tenons à remercier nos collègues du Conseil d'administration de l'ASBL « Les Chercheurs de la Wallonie » qui nous ont assuré leur soutien indéfectible tout au long de ces nom-

breuses années de fouilles. Un clin d'œil tout particulier à notre ami Jules Haeck qui nous a propulsés dans cette passionnante quête archéologique.

Celle-ci aurait été impossible sans la patience de M. Philippe Lucas, propriétaire du site, et de sa famille. Merci à eux de supporter notre présence et nos « trous » depuis dix-sept ans.

Un grand merci également à Cécile Jungels, présidente de l'ASBL Les Chercheurs de la Wallonie, et à Anaïs Laurent, archéologue au Préhistomuseum, pour leurs nombreux conseils dans la rédaction de cet article et à Alexis Lambert pour ses compétences en infographie.

Nos remerciements vont également à Fernand Collin, directeur du Préhistomuseum de Ramioul, et à Jean-Philippe Marchal, archéologue au Service public de Wallonie. Leur aide et leurs précieux conseils nous ont accompagnés tout au long de ces années.

Enfin, nous nous en voudrions de ne pas saluer tous ceux qui consacrent ou ont consacré une partie de leur temps aux fouilles de Hollogne-aux-Pierres. Grâce à eux, nous vivons également une belle histoire d'amitié.

Bibliographie

- ABRY L., 1720. *Recueil héraldique des bourgmeistres de la noble Cité de Liège ; où l'on voit la généalogie des évêques et princes, de la noblesse, & des principales familles de ce Pais avec leurs inscriptions et épitaphes, le tout enrichi de leurs armes et blasons*, Liège, J.-P. Gramme, 580-10-[64] p.-1 carte à dpl.-1 pl. d'armoiries.
- ALENUS-LECERF J. & DRADON M., 1966-1968. « Tombes mérovingiennes à Hollognes-aux-Pierres », *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, 20 : 5-134.
- Architecture rurale de Wallonie. Hesbaye liégeoise*, Liège, 1986.
- Archives de l'État à Liège, Hollogne-aux-Pierres, Registre de baptême, 2, p. 140.
- BERNARDY de SIGOYER S. de, GOFFIOUL C. & MARCHAL J.-Ph., 2016. *Fouilles dans la zone aéroportuaire de Bierset : campagne 2016*, in *Pré-actes des Journées d'archéologie en Wal-*

- lonie, Namur 2016. *Rapports archéologie*, 6, p. 18-19.
- BORMAN C. de, 1892-1899. *Les échevins de la souveraine justice de Liège*, 2 vol., Liège, Grandmont-Donders et Cormaux, X-504 p. [8] p. d'ill. et 610 p. [8] p. d'ill.
- BORMANS S., 1868. « Seigneuries féodales de l'ancien pays de Liège (suite) », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 9 : 217 et 218.
- BORMANS S., 1870. « Seigneuries féodales de l'ancien pays de Liège (suite) », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 10 : 165 et 369.
- BORMANS S., 1871. *Les seigneuries féodales du pays de Liège*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1871, 414 p.
- BORMANS S. & SCHOOLMEESTERS E., 1895. *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, t. 2, Bruxelles, Commission royale d'histoire, 671 p.
- CAPELLE R., 1962. « La seigneurie de Sclayn-Bonneville », *Le Guetteur wallon*, n° 2 : 55.
- CARRÉ P., 2008-2009. *Les avoueries des églises liégeoises (XI^e-XV^e siècles)*, thèse inédite en histoire, art et archéologie, Université de Liège, 413 p.
- CHANTINNE F. & MIGNOT Ph., 2013. « À propos du château en Condroz », in R. Vanmechelen (dir.), « Archéologie entre Meuse et Hoyoux. Le monde rural en Condroz namurois, du I^{er} au XIX^e siècle. Vingt années d'activités du Service de jeunesse archéolo-J. II. Contexte, analyses », *De la Meuse à l'Ardenne*, 45 : 315-327.
- COLLETTE O., 2016. « Paysage naturel, paysage culturel. Le contexte naturel », in V. Boulez (coord.), « La Paix-Dieu. Du rêve cistercien au patrimoine vivant. Bilan de vingt ans de fouilles », *Dossiers de l'IPW*, n° 21, Namur, Institut du Patrimoine wallon, p. 23-24.
- COMHAIRE C.-J., 1905. « Cimetière franc à Hollogne-aux-Pierres », *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, 19 : 448-453.
- COMHAIRE C.-J., 1918. *Environs de Liège. 60... et quelques promenades*, Bruxelles, Touring-Club de Belgique, 1918, 366 p.
- Conseil géologique de Belgique, 1929. « Légende générale de la carte géologique détaillée de la Belgique », *Annales des Mines*, 30 : 39-80.
- CUVELIER J., 1901. « Inventaire des archives de l'abbaye du Val-Benoît-lez-Liège de l'Ordre de Citeaux », in *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 30, 705 p.
- DARIS J., 1884. *Histoire du diocèse et la principauté de Liège pendant le XVI^e siècle*, Liège, Librairie catholique Louis Demarteau, 698 p.
- DAVERKOSEN H., 1914. *Die wirtschaftliche Lage der Reichsabtei Cornelimünster. Dissertation*, Aachen, VIII-75 p.
- DE BRUYNE P., 1936. « Les anciennes mesures liégeoises », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 60 : 289-316.
- DE MEULEMEESTERS J., 2000. *L'archéologie médiévale en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg*, in *Actes II du Congrès d'Herbeumont*, Namur, p. 104-123.
- DERAMAIX I. & LÉOTARD J.-M., 1993. « Sauvetage de vestiges rubanés à Bierset », *Notae praehistoricae*, 12 : 107-116.
- DUMONT B., 2012. *Guide des fonds et collections des Archives de l'État à Liège, t. III, Archives publiques locales – Archives ecclésiastiques – Notariat*, Collection Guides, n° 79, Bruxelles, Archives générales du Royaume, p. 130-131.
- GÉMIS P., 2001. *Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres*, in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 9 : 142-143.
- GÉMIS P., 2002. *Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres*, in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 10 : 160-161.
- GÉMIS P., 2003. *Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres*, in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 11 : 128-129.
- GÉMIS P., 2005. *Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres*, in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 12 : 144-145.
- GÉMIS P., 2006. *Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres*, in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 13 : 161-162.

- GÉMIS P., 2008. *Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres*, in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 15 : 123.
- GÉMIS p. & BOURDOUXHE C, 2010. *Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres*, in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 17 : 132.
- GÉMIS p. & BOURDOUXHE C, 2012. *Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres*, in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 19 : 158-159.
- GÉMIS p. & BOURDOUXHE C, 2013. *Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres*, in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 20 : 178.
- GÉMIS P., 2014. *Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres*, in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 21 : 198.
- GÉMIS P., 2014. *Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres*, in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 22 : 195-197.
- GÉNICOT L.-F., BUTIL P., DE JONGH S., LOZET B. & WEBER P., 1996. *Le patrimoine rural de Wallonie. La maison paysanne. 1. Des modèles aux réalités*, Namur.
- GÉNICOT L.-F., SPÈDE R. & WEBER P., 2002. *Les tours d'habitation seigneuriales du Moyen Âge en Wallonie. Analyse archéologique d'une typologie*, Études et Documents, Monuments et Sites, 9, Namur, 259 p.
- GÉRARD É., 1953. *La province de Namur (petite encyclopédie). Le canton de Ciney*, Dinant, Éditions L. Bourdeaux-Capelle, 1953, 345 p.
- GOBERT Th., 1975-1978. *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, 12 vol., Bruxelles, Éditions Culture et Civilisation.
- GOFFIOUL C. & MARCHAL J.-P., 2015. *Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : intervention dans la zone aéroportuaire de Bierset, campagne 2014*, in *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 23 : 210-212.
- GRIMBÉRIEUX J., 2000. À la redécouverte des « Grosses Pierres » de Hollogne, *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, 40 : 43-49.
- HALKIN J. & C. ROLAND, 1909. *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, t. 1, Bruxelles, p. 89.
- HEMRICOURT J. de, 1910-1931. *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, publiées par A. Bayot, C. de Borman et É. Poncelet, 3 vol., Bruxelles, Kiessling et cie, p. Imbreghts et M. Lamertin.
- HERBILLON J., 1962. « Toponyme hesbignon (G-) », *Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialolectologie*, 36 : 131 et 132.
- HERBILLON J., 1965. « Toponyme hesbignon (Hi- à Hy-) », *Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialolectologie*, 39 : 54.
- JADOT M., 2011. *La sorcellerie dans nos régions. Buzin et Failon. 1652*, Archaeologia condrustis, Les Avins, 47 p.
- JEUNEHOMME L., 1912, *Hollogne-aux-Pierres. Contribution à son histoire*, Liège, H. Vailant-Carmanne, 302 p.
- JONGHE B. de, 1913. « Monnaies de Batenbourg », *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 69e année, Bruxelles, J. Goemaere : 12.
- LAHAYE L., 1921. *Inventaire analytique des chartes de la Collégiale de Saint-Jean-l'Évangéliste à Liège*, t. 1, Bruxelles, Commission royale d'histoire, 569 p.
- LECOMTE F., 1973. *Inventaire des archives du château de Lexhy*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 226 p.
- LEFORT J. G. et J. H., 1982. *Collection de manuscrits généalogiques*, édition A. Mullenders, t. 9, Scripta, Liège, p. 216-233.
- LOË A. de, 1937. *Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné. III. La période romaine*, Bruxelles, Vromant & Co, p. 111.
- LOICQ S. & MARCHAL J.-P., 2001-2002. « Fouilles préventives sur le site de Bierset – Grâce-Hollogne », *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, 41 : 53-70.
- LOICQ S. & MARCHAL J.-P., 2002. *Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : fouilles préventives à hauteur de l'accès n° 3 à Hollogne-aux-*

- Pierres, in *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10 : 158-160.
- MARCHAL J.-P. & LOICQ S., 2003. *Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : fouilles préventives à hauteur de l'accès n° 3 à Hollogne-aux-Pierres*, in *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 11 : 125-128.
- NAVEAU L., 1886-1887. « Analyse du recueil d'épithaphes des Le Fort conservé aux Archives de l'État, à Liège », *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, 3 : 316.
- NAVEAU DE MARTEAU L. & POULLET É., 1925-1928. *Recueil d'épithaphes de Henri Van den Berch héraut d'armes Liège-Looz de 1640 à 1666*, 2 tomes, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 421 et 506 p.
- NÈVE P.L., 1972. *Het rijkskamergerrecht en de Nederlanden. Competentie-territoir-archieven*, Assen, p. 295-297.
- ORBAN A., 1987. *La Maison près la Tour. Propriétaires connus et inconnus*, in *Au cœur de Huy. Pour la renaissance d'un patrimoine architectural*, s.l., A.S.B.L. La Maison près la Tour, 1987, p. 59.
- OTTE M., 1979. « Documents paléolithiques récemment donnés au musée Curtius par Monsieur J. Thisse-Derouette », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 91 : 164-166.
- Le Patrimoine monumental de la Belgique*, vol. 8, Province de Liège, arrondissement de Liège, Liège, Solédi, 1980, 2 vol., 793 p-[68] p. + 1 carte.
- PONCELET É., 1902. « Les Maréchaux d'armée de l'évêché de Liège », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 32 : 140, n. 1.
- PONTHIR M. & YANS M., 1958. « La seigneurie laïque de Grâce-Berleur », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 72 : 55.
- PONTHIR M., 1965. « Histoire de Montegnée et Berleur des origines à 1795 », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 78 : 242-245.
- PUCCIO L. & la Commission historique de Grâce-Hollogne, « Le patrimoine de Grâce-Hollogne », in « Carnets du patrimoine », 136, Namur, 2016, 60 p.
- RAM P.-F.-X. de, 1844. *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège, sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Hornes, 1455-1505*, Bruxelles, Hayez, XVI-964 p.
- RENARD L., 1903. « Découverte archéologique à Hollogne-aux-Pierres », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 33 (fasc. 2) : 257-260.
- ROUHART-CHABOT J., 1964. *Inventaire des archives du château de Hollogne-aux-Pierres*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, IV-26 p.
- RYCKEL A. de, 1892. *Les communes de la province de Liège. Notices historiques*, Liège, Demarteau, p. 293-295.
- RYE E. de, 1870. *Traité des maisons nobles du Pays de Liège*, publié par Stanislas Bormans et Eugène Poswick, Liège, L. Grandmont-Donders, X-148 p.
- SCHROEDER N., 2015. *Les hommes et la terre de saint Remacle. Histoire sociale et économique de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, VII^e-XIV^e siècle*, Bruxelles, Éditions de l'Université libre de Bruxelles, 357 p.
- SERET R., 1963-1965. « Témoins paléolithiques isolés », *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, 19 : 265-268.
- THEUX J. de, 1871. *Le Chapitre de Saint Lambert à Liège*, t. 1, Bruxelles, Fr. Gobbaerts.
- THISSE-DEROUETTE J., PIROTTE A., LASTERS J. & FERIR I., 1950. « Prise de date », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 47, 1950 : 110.
- THISSE-DEROUETTE R. & J., THISSE J. Jr., 1952. « Découverte d'un cimetière omalien, à rite funéraire en deux temps (crémation et enfouissement de cendres), en Hesbaye liégeoise à Hollogne-aux-Pierres », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 49, n° 3-4 : 175-190.
- TIHON F., s.d. « Le livre des fiefs de la ville de Huy », *Annales du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts*, 19 : 81-82.
- ULRIX-CLOSSET M., 1975. *Le Paléolithique moyen dans le bassin mosan en Belgique*, Wetteren, 222 p.
- VANDENBOUHEDE N., 1962-1963. *Les domaines de l'abbaye de Cornelimünster dans les principautés de la Belgique actuelle du IX^e au*

milieu du XIV^e siècle, mémoire inédit présenté pour l'obtention du grade de licencié en Histoire, Université de Liège, 2 vol.

VANMECHELEN R., 2000. *L'enregistrement des données archéologiques : l'expérience namuroise*, in *Quatrième Journée d'Archéologie en province de Liège*, Liège, Ministère de la Région wallonne, p. 13-28.

VANMECHELEN R. (dir.), 2009. « Archéologie entre Meuse et Hoyoux. Le monde rural en Condroz namurois, du I^{er} au XIX^e siècle. Vingt années d'activités du Service de jeunesse archeolo-J. I. Les sites », *De la Meuse à l'Ardenne*, 41, 232 p.

VILLENFAGNE H.-N. de, 1792. *Recherches historiques sur l'Ordre équestre de la Principauté de Liège*, Liège, J.G.M. Loxhay, 152 p.

VRIELYNCK O., DELABY S., FUNCKEN L. & VAN DIJK F., 2016. *Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : découverte de deux carrières souterraines à Hollogne-aux-Pierres*, in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 24 : 189-192.

W[OLTERS] M. J., 1854. *Notice historique sur les anciens seigneurs de Steyn et de Pietersheim, grands vassaux de l'ancien comté de Looz*, Gand, F. et E. Gyselynck, 182 p.

ZAMBON J.-M. & PREUD'HOMME D., 2014. *Grâce-Hollogne/Grâce-Hollogne : Hollogne-aux-Pierres, le beffroi de cloches de l'église Saint-Pierre. Première approche*, in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 22 : 187-190.

CARTES :

CadMap 2013.

FORIR H., 1902. *Carte géologique de la Belgique. 121, Alleur – Liège*, Bruxelles.

WEBOGRAPHIE :

<http://genealogy.richardremme.com/tng/getperson.php?personID=I311468&tree=tree01>, dernière consultation le 22 mars 2015.

http://www.geneall.net/W/per_page.php?id=1787146, dernière consultation le 1er novembre 2012.

<http://rebusy.pagesperso-orange.fr/Horion/Horion.GED>, dernière consultation le 1er novembre 2012

Adresse des auteurs :

Philippe GÉMIS
Rue Forsvache, 45B
B-4460, Grâce-Hollogne
philippe.gemis@yahoo.fr

Claude BOURDOUXHE
Rue Golet, 18
B-4460, Grâce-Hollogne
claud.bourdouxhe@skynet.be

Jean GRIMBÉREUX
Rue du Huit Mai, 63
B-4460, Horion-Hozémont
gbxjean@gmail.com

Paul LEGRÈVE
Rue du Village, 116
B-4400, Flémalle
paul.legreve@skynet.be